



COVID-19

# Les épidémiologistes chinois en séjour de travail au Congo

Les spécialistes chinois en gestion épidémiologique séjournent du 23 au 31 mai à Brazzaville et Pointe-Noire pour former les médecins et le personnel médical en ma-

tière de diagnostic et de traitement des patients atteints du coronavirus. Ils mettront à profit ce séjour de travail pour échanger avec

les autorités congolaises, notamment le Premier ministre, Clément Mouamba, et la ministre en charge de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Page 5

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

## Dieudonné Bantsimba : une liste de priorités



Le nouveau maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a été élu le 22 mai au terme d'un vote sans concurrent étant le seul candidat présenté par le Parti congolais du travail. Agent municipal à la retraite, il assumait les fonctions de directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux.

Après son élection, il a brièvement présenté les priorités de son mandat à la tête de la capitale en mettant un accent particulier sur la gestion administrative ; les infrastructures de transport ; les questions d'environnement et de santé publique ; le développement économique ; l'amélioration du système des transports urbains ; la synergie des acteurs ; la coopération décentralisée ; le respect des règles d'urbanisme ; les perspectives de développement.

Page 2

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

ÉDITORIAL

## Sommée de dire

Page 2

COVID-19

## La pandémie impacte fortement la pêche et l'aquaculture

Selon un rapport publié par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la crise du coronavirus a des conséquences néfastes sur les moyens de subsistance des pêcheurs et des aquaculteurs. Elle n'épargne pas non plus la sécurité alimentaire et la nutrition des populations qui dépendent fortement du poisson et autres produits aquatiques pour combler leurs besoins en protéines animales et en micronutriments essentiels. De même, les effets du coronavirus influent négativement sur les activités nécessaires à l'acheminement des produits de la filière halieutique et aquacole des zones de production jusqu'aux consommateurs.

Page 3

COMPÉTITIONS DE LA CAF

## Les matches « miroirs » des clubs congolais



L'AC Léopards renversant la vapeur contre Kano Pillars lors des seizièmes de finale de la Ligue des champions 2013 photo Kwamy

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) et l'Athlétic club Léopards de Dolisie sont pour l'instant, les seuls clubs à avoir soulevé les trophées continentaux. Durant leurs différents parcours en compétitions africaines, les deux clubs congolais ont eu le mérite de réaliser le temps d'une double confrontation quelques performances abouties

Le Cara a remporté en 1974 la Coupe d'Afrique des clubs champions, l'actuelle Ligue des champions, en battant en finale le club égyptien Ghazi El Mehallah (4-2) au retour après sa victoire (2-1) à l'aller. L'AC Léopards a gagné la Coupe africaine de la Confédération en dominant les Maliens de Djoliba AC (2-1) à Dolisie après 2-2 à l'aller à Bamako.

Page 9



## ÉDITORIAL

## Sommée de dire

L'Organisation mondiale de la santé-OMS- est sur la sellette. Et pour cause, certains de ses membres les plus influents, au nombre desquels les Etats-Unis d'Amérique, lui demandent une autoévaluation en profondeur en rapport avec sa gestion de la crise du Covid-19. Au vu de quoi, ils décideront ou non de continuer à lui apporter l'aide dont elle a besoin pour fonctionner normalement.

Pour cette raison, les experts du système sanitaire du concert des nations se sont retrouvés les 18-19 mai en vidéoconférence afin de se parler à eux-mêmes. A la vérité, débattre de la série de questions qui taraudent les esprits depuis l'apparition, courant le mois de décembre passé, de l'épidémie qui est devenue des semaines plus tard, la pandémie du coronavirus.

L'OMS a-t-elle pris la mesure du danger que représentait la maladie à ses débuts en Chine ? A-t-elle alerté les Etats à temps ou a-t-elle trainé les pieds se contentant de petites alertes de routine ? A-t-elle pris fait et cause pour la Chine qui l'aurait ainsi menée en bateau faussant chiffres et pistes de riposte comme on l'entend dire dans certaines capitales du monde ?

Le directeur général de l'OMS est-il un inconditionnel de Beijing comme le développait à charge, il y a quelques jours, sur les plateaux d'une grande chaîne de télévision, un chercheur du Vieux continent basé à Hong-Kong ? Les comptes que l'on demande à la Chine en lien avec la pandémie sont-ils exempts d'arrière-pensées politiques ou participent-ils d'une lutte d'influence qui oppose sur la place publique, depuis de longs mois, les deux grandes puissances actuelles que sont les Etats-Unis et la Chine ?

Ce sont autant de questions qui dénotent un malaise grandissant au sein de la charpente diplomatique du monde. On s'attaque à l'OMS comme on s'attaque à l'Onu sur plusieurs sujets de politique internationale. Si elle veut redorer son blason terni par les péripéties de la crise du Covid-19, l'OMS et ses dirigeants sont tenus de dire ce qu'ils savent de cette pandémie d'ampleur inédite.

Par contre, le bilan attendu de l'agence des Nations unies en charge des questions de santé à l'échelle planétaire ne pourrait être profitable à tous que si la recherche de la vérité se déroule dans un climat de confiance mutuelle. Or les ravages de la maladie sont tels que beaucoup de ceux qui demandent à l'OMS de faire le point risquent de perdre leur sang-froid. Avec le risque de voir la science pâtir de nos humeurs.

Les Dépêches de Brazzaville

## CONSEIL MUNICIPAL

## Dieudonné Bantsimba élu maire de Brazzaville

Candidat unique à l'élection du président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a été élu sans surprise avec 98 voix contre trois bulletins nuls, sur un corps électoral de 101 votants.



Le ministre Charles Nganfouomo intronisant le nouveau maire DR

Le candidat de la majorité présidentielle succède ainsi à Roger Christian Okemba révoqué en avril dernier en conseil des ministres. Agent municipal à la retraite, Dieudonné Bantsimba assumait les fonctions de directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux.

Plusieurs fois directeur de la gestion foncière urbaine et conseiller à l'urbanisme du maire, Dieudonné Bantsimba a été chargé de mission du président de la République et chef du projet

cadastre national. Titulaire d'un diplôme de l'institut de l'urbanisme de Paris (France) et détenteur d'un diplôme d'études approfondies en géographie urbaine, le nouveau maire de Brazzaville semble connaître bien la maison.

Dans son programme de développement local portant sur dix axes, le nouveau locataire de l'hôtel de ville entend répondre aux attentes des conseillers départementaux et municipaux ainsi qu'à celles de 1,7 million d'habitants de Brazzaville.

Il s'est engagé à, entre autres,

mettre un accent particulier sur la gestion administrative ; les infrastructures de transport ; les questions d'environnement et de santé publique ; le développement économique ; l'amélioration du système des transports urbains ; la synergie des acteurs ; la coopération décentralisée ; le respect des règles d'urbanisme ; les perspectives de développement.

Dieudonné Bantsimba tient à concrétiser ces engagements grâce à l'unité du bureau exécutif du conseil et aux apports des conseillers.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ingamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Gyflin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## COVID-19

## Les entreprises renouent dans l'incertitude

Après quarante-cinq jours d'inactivité à cause du confinement, certaines structures économiques reprennent dans une ambiance morose traduite par un manque à gagner, une baisse de la demande et l'absence de la clientèle.



La série de mesures prises par le gouvernement pour stopper la propagation du virus sur l'étendue du territoire national a des conséquences néfastes sur un grand nombre d'entreprises. Celles évoluant dans la restauration, l'agroalimentaire, l'habillement, etc. ont vu leur chiffre d'affaires baissé à l'intervalle d'un mois et demi. Le secteur de l'hôtellerie quant à lui n'est pas épargné par cette situation. En effet, l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya a annoncé la mise en chômage technique de ses employés à compter du mois de juin. Il mettra également fin aux contrats à durée indéterminée. Pour Jean Mapamouka, responsable adjoint du restaurant Poulet d'Or, la reprise est très chaotique. « Nous avons réouvert nos portes certes mais la situa-

tion reste difficile, car, nous ne pouvons vendre que des repas à emporter. Or, les Congolais n'ont pas l'habitude de faire des emportés ; ils préfèrent s'asseoir et discuter autour d'un repas ou d'un pot », a-t-il déclaré.

« Rares sont les quelques clients qui viennent pour faire des emportés mais, le nombre est insignifiant ; nous faisons face aux difficultés de fin de journée avec une partie de nourriture non liquidée », a-t-il déploré.

La plupart des sociétés cherchent à rattraper le retard cumulé. Francis Kandza, responsable marketing et commercial à Agri Bon (spécialisé dans l'agroalimentaire), estime que, cette crise sanitaire met à genoux les économies de plusieurs pays. « Avant le confinement, je travaillais sur un nouveau

concept «kitunga ya mwasi». Il consistait à livrer dans les domiciles un panier de produits agroalimentaires. La période de confinement aurait pu être une occasion de booster le concept, mais le fait de ne pas avoir eu l'autorisation de travailler a ralenti le développement du projet. Maintenant, il va falloir bâtir des stratégies pour rattraper le coup », a-t-il expliqué.

Les frontières étant également fermées suite à pandémie, les sociétés de prêt-à-porter sont également en difficulté, car elles ne peuvent pas importer les marchandises. « Nous avons des soucis de réapprovisionnement. Nos fournisseurs ont avant nous subi le confinement », a confié Jennifer Joyce Tokabeka, agent commercial de Maryjo-Outlet.

Gloria Imelda Lossele

## La pandémie impacte fortement la pêche et l'aquaculture

Les effets du coronavirus (Covid-19) influent négativement sur les activités nécessaires à l'acheminement des produits de la filière halieutique et aquacole des zones de production jusqu'aux consommateurs.

Selon un rapport publié par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la crise du coronavirus a des conséquences néfastes sur les moyens de subsistance des pêcheurs et des aquaculteurs. Elle n'épargne pas non plus la sécurité alimentaire et la nutrition des populations qui dépendent fortement du poisson et autres produits aquatiques pour combler leurs besoins en protéines animales et en micronutriments essentiels.

Le secteur halieutique est en effet soumis aux effets indirects de la pandémie en raison de l'évolution de la demande des consommateurs, de l'accès au marché ou de problèmes logistiques liés aux restrictions imposées aux transports et aux frontières.

Pour ce faire, la FAO propose des mesures visant à protéger et soutenir la chaîne d'approvisionnement à savoir : prolonger la saison de pêche afin de compenser les pertes économiques, améliorer l'accès des aquaculteurs aux crédits et aux programmes de micro financement assortis de taux d'intérêts réduits, d'un remboursement flexible des prêts, accélérer la délivrance des visas afin que les travailleurs temporaires, saisonniers et étrangers puissent participer aux activités de pêche.

Il s'agit également d'accroître l'achat de produits de la mer par les pouvoirs publics, aux fins d'une utilisation institutionnelle ; de relier les centres halieutiques et les villages de pêcheurs à des services tels que les cuisines collectives locales de la région, ou les variétés de poisson les plus petites ; de réduire les activités de pêche en raison d'une baisse de la demande et de prix ; de limiter le niveau de pêche actuellement pratiquée pour répondre à la demande actuelle, tout en veillant à la sécurité alimentaire locale.

Par ailleurs, financer des programmes destinés à couvrir les pertes de production et de revenus permettra de maintenir les chaînes d'approvisionnement nationales de l'halieutico-aquacole et de garantir la continuité des activités. Il sera également question de mettre l'aquaculture sur un pied d'égalité avec l'agriculture en ce qui concerne le crédit aux secteurs prioritaires, l'assurance récolte, les tarifs d'électricité et d'autres prélèvements. Il sied de rappeler que les mesures sanitaires notamment la distanciation physique entre les membres de l'équipage en mer et le port des masques pourront rendre la pêche difficile et entraîner l'arrêt ou la réduction de l'activité.

G.I.L.

## ARPCE

## Akouala nommé président du conseil de régulation

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, vient de nommer, par décret, monsieur Akouala, président du conseil de régulation de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) en remplacement d'André Mouélé. Ancien administrateur général de Congo Telecom, Akouala jouit d'une longue expérience dans le domaine des télécommunications.

La Rédaction

## LE FAIT DU JOUR

## Exemplaires !

Mercredi 20 mai, les Burundais étaient allés nombreux répondre à l'appel citoyen pour le scrutin en vue de l'élection du nouveau président de la République, de leurs représentants à l'Assemblée nationale et aux assemblées locales. Ils étaient si nombreux que le contexte de crise sanitaire actuel, avec les risques de propagation de la maladie que l'on a pu craindre à juste titre ne les a pas découragés.

Le Burundi, comme la plupart de ses voisins est un pays à l'histoire mouvementée. Avant et depuis ses premières années d'indépendance, il a connu des alternances dramatiques au sommet de l'Etat. Tout récemment, en 2015, le renouvellement du mandat du président sortant, Pierre Nkurunziza, l'avait encore plongé dans des violences inouïes. Certains de ses fils et filles l'ont payé de leurs vies, d'autres ont été contraints à l'exil.

Au regard des images vues mercredi passé, il semble que l'attachement au pays demeure inébranlable chez ce peuple travailleur du Burundi. Pour qui a visité ce petit État d'Afrique centrale aux potentialités touristiques indéniables et dont l'ancienne capitale, Bujumbura, porte l'essentiel de son âme, sait combien les Burundais et les Burundais passent beaucoup de temps au travail de la terre. Or être attaché au travail de la terre est un signe d'amour pour son pays d'autant plus que tout commence et s'arrête par le contact avec la terre, cette mamelle nourricière que les humains tiennent en estime.

En tout état de cause, il suffit aux politiques burundais de résoudre leurs contradictions, ils se rendront compte de la manière dont leurs compatriotes donneront du sens à l'avenir de leur beau pays. Ils en ont offert une preuve supplémentaire le 20 mai en communiquant presque

par télépathie avec leurs frères et sœurs qui sont en exil. Ces derniers se sont exprimés sur les médias internationaux le jour du vote, les plus optimistes d'entre eux ont dit leur envie de retourner au bercail et souhaité une bonne sortie électorale à la mère-patrie. L'espoir n'est donc jamais perdu pour des peuples qui savent être fiers d'eux-mêmes.

Certes, la rhétorique des fraudes massives, des bourrages d'urnes n'est jamais loin. On peut même dire qu'elle fait partie de l'ADN des processus électoraux sur le continent. Chacun sait par ailleurs que l'Afrique a rarement été vue en peinture de l'extérieur du fait des crises de tous ordres qui s'y déroulent. Les alternances difficiles au sommet des États construisent ce discours railleur et condescendant mais tout à la fois compréhensible. Aux peuples et aux dirigeants de ce continent de savoir montrer à la face du monde qu'ils peuvent proposer autre chose

que la violence postélectorale.

Dans quelques jours, ou quelques heures, les résultats de ce triple scrutin seront rendus publics. S'il est un fauteuil que ne gagne qu'un seul candidat, quel qu'en soit le nombre de prétendants, il est bien celui du président de la République. Il est malheureusement aussi celui qui secrète les haines de toutes sortes quand les parties en présence refusent de placer l'intérêt supérieur de la nation au-dessus du reste.

D'où cet appel lancé aux frères Burundais de toutes les obédiences politiques : faites que cette fois ne naisse une nouvelle génération de candidats à l'exil, que les larmes et le sang qui ont suffisamment coulé dans ce pays dont la devise est un honorable triptyque Unité-Travail-Progress cessent à tout jamais.

Gankama N'Siah



## DÉFENSE

## L'hôpital médico-social de campagne accueille les malades

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a visité le 20 mai l'hôpital médico-social de campagne basé au stade d'Ornano à Brazzaville. Cette structure sanitaire offre des soins gratuits aux populations démunies.

En compagnie du directeur central des services de santé du ministère de la Défense, le médecin général de brigade Pascal Ibata et du commandant de la gendarmerie, le général de brigade Paul Victor Moigny, le ministre a fait la ronde des différents services de cet hôpital. Il s'agit du centre de tri, des services de médecine, de pédiatrie, de chirurgie, du bloc opératoire, de gynécologie obstétrique, d'ORL, d'ophtalmologie, de la cellule psychologique. De même, les services techniques communs qui viennent en appui aux services médicaux, entre autres, le laboratoire, la radiologie, la pharmacie et le pavillon d'observation de 50 lits ont été visités.

Le déploiement de cette structure hospitalière provisoire intègre le plan global des mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété récemment par le gouvernement. Elle possède 40 lits compte tenu de la distanciation sociale, une tente d'isolement pour des patients présentant les symptômes de covid-19, et une salle d'attente. L'hôpital est animé par un staff sous la supervision du directeur général.



Pour rappel, depuis le 16 mai dernier, au total 110 patients ont été consultés en médecine, 27 malades en cardiologie, 57 en gynécologie, 53 en chirurgie, 53 en ophtalmologie, 32 en ORL, 35 malades en stomatologie, 42 en pédiatrie et 3 malades à la cel-

lule psychologique. « Vous savez vous-même que la demande est grande et l'hôpital n'a été ouvert que le samedi. 350 patients ont été reçus. Nous voulons améliorer l'offre de santé à Brazzaville pendant que dans les grands hôpitaux tous

Le ministre visitant les salles de soins nos spécialistes sont un peu submergés par la gestion de la pandémie », a souligné à l'issue de la visite, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. « Je voulais tout simplement dire que nous avons reçu des orientations claires et

précises du ministre de la Défense nationale pour déployer cet hôpital de campagne au moment du déconfinement pour plusieurs raisons. La première : déconfiner les hôpitaux qui prennent en charge le covid-19. La deuxième : accorder des soins gratuits aux populations démunies », a précisé le directeur central de service de santé du ministère de la Défense nationale, Pascal Ibata, indiquant qu'elles sont restées chez elles et que maintenant avec le déconfinement ces populations sortent avec des pathologies diverses ne sachant pas où aller, donc, nous avons monté cet hôpital de campagne pour prendre en charge cette catégorie de personnes. Et d'ajouter : « La troisième raison, c'est une mission humanitaire au profit des populations civiles. C'est gratuit, elles ont les médicaments jusqu'au scanner gratuits. Je lance un appel solennel à tous ceux qui sont malades, aux personnes démunies, de venir ».

Notons que depuis le début des soins, la pharmacie a dispensé 39 bons. Cette campagne va durer un mois.

Guillaume Ondzé

**«... C'est une mission humanitaire au profit des populations civiles. C'est gratuit, elles ont les médicaments jusqu'au scanner gratuits. Je lance un appel solennel à tous ceux qui sont malades, aux personnes démunies, de venir ».**

### LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIERE (SOREMI SA)

#### ANNONCE D'APPEL D'OFFRE DU TRANSPORT DE MINERAI

- Nom du projet: transport de minerai pour la production de métallurgie de la société SOREMI SA; Numéro d'appel d'offres: GGB2020-XYGK
- Emplacement du projet: Mfouati, Loutété, département de la Bouenza, Congo
- Contenu du projet-
  - Quantité de transport annuel de minerai: 500 000 tonnes.
  - Taille du minerai brut: solide, inférieure à 200 mm.
  - Durée du contrat du projet: date de la signature contract jusqu'au 31 décembre 2022.
- Exigences de qualification des soumissionnaires
 

Les soumissionnaires doivent être enregistrés dans la République du Congo, dotés d'une per-

sonnalité juridique indépendante, d'une licence d'affaire (patente) et d'une qualification opérationnelle.

5. Date d'inscription effective  
Sept jours à compter de la date de publication de l'annonce.

6. Contact nous pour l'inscription -  
YIN Aijun  
Tél: 053417719  
Email: aijun.yin@soremi.net  
LIU Fangwen  
Tél: 056303549  
Email: fangwen.liu@soremi.net

**SOREMI SA**



## SANTÉ PUBLIQUE

## Les experts chinois anti-épidémiques à Brazzaville

Les spécialistes chinois en gestion épidémiologique arrivent à Brazzaville, le 23 mai, par le Beach. Jusqu'au 31 mai, ils vont former les médecins et le personnel médical congolais à Brazzaville et Pointe-Noire, en matière de diagnostic et de traitement des patients atteints du coronavirus (Covid-19).

À Brazzaville, les experts chinois se rendront ce 25 mai au ministère de la Santé où ils vont présenter à leurs homologues congolais le mécanisme national de prévention et de contrôle des épidémies, en se basant sur l'expérience chinoise.

Ensuite, ils auront une séance de travail avec la ministre de tutelle, Jacqueline Lydia Mikolo, avant de présenter aux spécialistes congolais les spécificités des enquêtes épidémiologiques et leurs exigences de travail, de même que la méthode scientifique d'identification et de confinement des personnes de proches contacts. Le même jour, après une séance de travail avec la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, les épidémiologistes chinois échangeront avec les responsables de la riposte congolaise à l'épidémie.

Dans la même journée, avant de s'entretenir avec le Premier ministre, Clément Mouamba, le groupe anti-épidémique chinois se rendra au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), pour visiter le centre de prise en charge médicale des patients atteints du coronavirus.

Ils vont former les médecins congolais, civils et militaires, ainsi que le personnel de soins médicaux sur le diagnostic et le traitement des malades infectés par la pandémie. Il est en outre prévu l'encadrement du personnel médical d'une formation spécifique sur le test de laboratoire et son usage.

La délégation chinoise s'envolera le 28 mai pour Pointe-Noire. Là-bas, elle s'entretiendra avec le préfet de la ville, Alexandre Honoré Paka et procédera à la formation du personnel soignant de l'hôpital général de Loandjili.

Il faut rappeler que la Covid-19 s'est déclarée pour la première fois en décembre 2019, à Wuhan, capitale de la province du Hubei, située dans le centre de la Chine.

Firmin Oyé

## L'ÉCOLE À DOMICILE

## Le programme s'exécute bien à la Maison d'arrêt de Brazzaville

Lancé il y a près de deux mois au profit des élèves en classe d'examen, le programme de dispensation des cours à la télévision, nommé "L'école à domicile", s'exécute normalement à la cellule d'enseignement de la Maison d'arrêt de Brazzaville, qui présente cette année une vingtaine de candidats aux examens d'Etat.

Les vingt-six élèves détenus dont cinq femmes sont candidats au certificat d'études primaires élémentaires, brevet d'études du premier cycle et au baccalauréat au titre de l'année scolaire en cours. En classe de terminale, l'unité d'enseignement de la Maison d'arrêt présentera les candidats dans les séries A2 et D. Chaque matinée, ils se réunissent dans leurs salles de classe habituelles, selon leurs filières, pour suivre les cours à travers la télévision. Les cours sont dispensés en présence des enseignants qui interviennent, à chaque fois, pour mieux éclairer les zones d'ombre. Lors d'une visite, le 21 mai, dans cette structure pénitentiaire, le directeur général de l'administration pénitentiaire, Jean-Blaise Komo, a constaté avec satisfaction l'effectivité du programme qui s'y exécute. « Nous sommes ici ce matin, pour constater l'évolution du programme dit "L'école à domicile". Je suis content parce qu'il s'exécute



Des élèves détenus suivant les cours à la télévision Photo Adiac

comme souhaiter par le ministère chargé de l'Enseignement. Vous devez beaucoup travailler afin que vous soyez admis à votre examen. Cette année, vous devez faire mieux que l'année écoulée », a souligné Jean-Blaise Komo. Pour renforcer ce programme, il a remis aux candidats des cours photocopiés de toutes les disciplines venus du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Par la même occasion, le directeur

général de l'Administration pénitentiaire a réceptionné le premier lot des dix-mille masques artisanaux actuellement en confection à la Maison d'arrêt. Ces masques fabriqués par les tailleurs détenus seront distribués gratuitement dans tous les dix-sept maisons d'arrêt que compte le Congo afin de protéger le personnel et les détenus contre le coronavirus, conformément aux prescriptions du gouvernement.

F.O.

## COVID-19

## 5000 masques pour les populations de Madibou et Djiri

Les pharmaciens du Congo réunis au sein de l'Ordre national des pharmaciens du Congo et du syndicat national ont remis, le 21 mai, aux administrateurs-maires des huitième et neuvième arrondissements de Brazzaville, Madibou et Djiri, deux mille cinq cents masques à chaque entité administrative.

Le président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo qui conduisait la délégation, Jean Charles Claude Ongoli, a rappelé aux bénéficiaires que le masque est un médicament devant respecter une certaine posologie et quelques prescriptions hygiéniques. C'est ainsi, a-t-il poursuivi, que les masques choisis par les pharmaciens sont insérés dans des enveloppes et accompagnés d'un mode d'emploi.

« La durée maximum du port est de quatre heures et il se lave vingt fois seulement », a-t-il précisé avant d'inviter les utilisateurs à la lecture attentive du mode d'emploi. Donnant les caractéristiques du masque, l'orateur a indiqué qu'il comporte trois couches dont deux couches extrêmes en tissu coton de surface massique ayant un grammage de 150 et vérifiable sur les impressions des tissus. La couche interne, a-t-il renchéri, servant de filtre, est en vaseline ou encore en popeline.

Recevant le don, l'administrateur-maire de Djiri, Victorine Ida Ngampolo, a remercié les



Jean Charles Claude Ongoli remettant un échantillon de masques à l'administrateur-maire de Djiri

pharmaciens du Congo à qui elle a assuré que leurs colis vont arriver aux destinataires, c'est-à-dire aux populations. Elle a, en outre, déclaré que son arrondissement a ciblé, pour la distribution des masques, en premier lieu les personnes âgées et vulnérables souffrant de plusieurs pathologies, les plus exposées aux dangers du Covid-19.

De son côté, le secrétaire général de la mairie de Madibou, Janos Dieudonné Baitoukou, a simplement dit grand merci aux pharmaciens du Congo, au nom des deux cent mille habitants de son arrondissement et de l'administrateur-maire empêché.

Roger Ngombé

## Plus d'un million francs CFA pour les aveugles et malvoyants du Congo

La Mission évangélique Braille (MEB) basée en Suisse a fait don d'une valeur d'un million sept cent trente-huit mille cent vingt-trois francs CFA aux personnes handicapées visuelles en cette période de la pandémie de Covid-19.

Le financement qui s'inscrit dans le cadre de sa première tranche a été reçu par son partenaire au Congo, l'Organisation non gouvernementale « Viens et Vois » que dirige Emerson Massa.

L'objectif a été de garantir un apport alimentaire et nutritionnel des personnes vulnérables afin de bénéficier tant soit peu à une assistance sociale pour lutter contre la faim pendant le confinement, explique-t-il.

Le don a été composé de bidons d'huile végétale, de sacs de riz, de pâtes alimentaires et de bien d'autres. La distribution a été faite du 6 au 20 mai, à Brazzaville. Certains ont reçu la denrée à domicile tandis que d'autres au siège de l'association à Makélékélé dans le premier arrondissement, conformément au respect des gestes barrières. Le président de « Viens et Vois », Emerson Massa, a expliqué à cette occasion que la première étape n'a concerné que soixante handicapés visuels. La deuxième interviendra dès le mois de juin prochain. « Cette assistance inattendue a offert une planche de salut à cette catégorie de la population en proie à la pauvreté et à la faim », a-t-il assuré.

De son côté, Bienvenue Ngalebai, bénéficiaire, a souligné que le don est arrivé au moment opportun car sans cette aide les conséquences seraient catastrophiques, compte tenu de leur dépendance. « J'ai



Don aux personnes vulnérables (DR)

apprécie l'initiative de la Mission évangélique braille ainsi que l'association « Viens et Vois » d'être venues réduire ma difficulté et ma fragilité en cette période de la pandémie du coronavirus », a-t-il déclaré.

Notons que la Mission évangélique braille est un partenaire inévitable de l'ONG Viens et Vois qui multiplie des actions de bienfaisance pour garantir un meilleur avenir à son partenaire. Parmi celles-ci, figurent la construction de l'école inclusive à hauteur de 193,923 millions francs CFA dans la commune de Kintélé au nord de Brazzaville. Elle s'est engagée également à soutenir l'école dans la continuité en matériel pédagogique, en fournitures scolaires spécialisées, en transcription des documents, formation et le recrutement des enseignants qui nécessitent une pédagogie particulière ainsi que ces enseignants en formation sur le braille.

Lydie Gisèle Oko



## COVID-19

## La société Sundeep apporte une aide alimentaire à la population de Kintélé

D'une valeur de plus de 3 millions de FCFA, le don en produits alimentaires de première nécessité a été remis vendredi à la députée de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, par Khemo Purswani, représentant à Brazzaville de la société spécialisée dans l'alimentation et la vente des produits congelés.



Constitué de cartons de poissons salés, pâtes alimentaires, sardines, sel, tomates, produit laitier, riz et eau minérale, le don fait suite à une demande formulée le 30 avril par Stella Mensah Sassou N'Guesso au profit de la population de Kintélé. La Covid-19 et ses corollaires, à l'instar du confinement, a secoué la population de Kintélé qui a manifesté plusieurs soucis.

« De création très récente, la

ville de Kintélé ne dispose pas de moyens financiers pour venir en aide à ses citoyens dont les besoins à satisfaire sont très variés et se rapportent aux domaines suivants : la santé et l'alimentation », a mentionné la députée de Kintélé et maire de la ville éponyme, située au nord de Brazzaville, dans la missive adressée à Sundeep.

Société basée au Congo, Sundeep est une filiale du groupe SDR

Remise symbolique d'un carton de poisson salé

créé en 1999 et dirigé par l'indien Gurbani Raju. Elle s'est investie à soutenir le Congo depuis l'apparition de la Covid-19. Dans l'élan de solidarité lancé pour lutter contre la maladie dans le pays, sa filiale Oil & Gas, basée à Pointe-Noire, a apporté, début avril, 50 millions de FCFA au gouvernement pour sa contribution dans le fonds de solidarité mis en place par le Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Quentin Loubou

## La Fondation Serge Ibaka offre huit mille kits alimentaires aux familles vulnérables

L'organisation humanitaire a fait, le 22 mai, un don de huit mille kits alimentaires à plusieurs familles précaires des quartiers de Brazzaville dans le cadre de la riposte contre la covid-19.

Après les arrondissements de Tantalgaï, Ouenzé et Moungali, les équipes de cette organisation humanitaire ont poursuivi leur action en remettant des vivres aux ménages du quartier Kitsiku, basé à Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville.

Dans les quartiers périphériques de la capitale du Congo comme ailleurs dans les autres villes, la pandémie de coronavirus pousse davantage à la pauvreté les personnes les plus démunies. Les repas journaliers sont espacés ou parfois inexistantes.

« Dans la zone nous n'avons pas encore reçu ni grain de riz, ni haricot. Que le bon Dieu bénisse Ibaka, car il a pensé à nous », a indiqué Jean Makatala, habitant du quartier Kinsundi. Le don offert à la population est fait de boîtes de lait, de sucre et de tomate, ali-

ments très nutritifs. « On ne partage pas parce qu'on est riche ; mais on le fait par amour », a fait savoir Aimeka Kanga, coordonnateur de la Fondation Serge Ibaka, tout en promettant de continuer la distribution des dons dans le reste de la ville. Signalons que Serge

Jonas Hugo Ibaka Ngobila est un joueur de basket-ball congolo-espagnol, né le 18 septembre 1989 à Brazzaville. Avec l'équipe d'Espagne, il remporte le championnat d'Europe en 2011 et la médaille d'argent aux Jeux olympiques de 2012.

Fortuné Ibara



Des véhicules de distributions de vivres/DR

## Le Gabon lance un laboratoire de dépistage

Le Gabon vient de mettre en place un centre de dépistage de masse d'une capacité de dix mille tests covid-19 par jour.

« L'objectif visé est d'accroître encore plus notre capacité de dépistage en vue de permettre une prise en charge plus rapide des personnes contaminées », a indiqué le président gabonais, Ali Bongo Ondimba après sa visite, le 19 mai, du site en compagnie de son épouse, Sylvia Bongo Ondimba et l'équipe technique

de pilotage de la lutte contre le coronavirus. « Cette structure de pointe mobilisera près d'une centaine de personnes au quotidien sur le site, avec une capacité allant de cinq mille à dix mille tests réalisés par jour contre sept cents à mille dépistages par jour préalablement réalisés », indique un communiqué de la présidence de la République.

En effet, le Gabon a opté pour des dépistages de masse comme stratégie de lutte contre la Covid-19. L'objectif est de dépister à temps pour

une meilleure prise en charge des personnes fragiles contre la pandémie du Covid-19. Il s'agit notamment des personnes présentant une comorbidité (diabète, hypertension artérielle...).

Cette politique a explosé le nombre de cas positifs au Covid-19 dans le pays. D'un seul cas au 12 mars, le Gabon totalise au 18 mai 2020 quelque 1 432 cas positifs dont 301 guérisons, 11 décès et 9 malades en réanimation.

Yvette Reine Nzaba

## TRIBUNE

## Dettes et gouvernance

Factures impayées, retard de paiement, soutenabilité, restructuration de la dette : pourquoi et comment ? Alors que ses ressources sont abondantes : mines, bois, terre cultivable, eaux, terres rares et pétrole, une population jeune et nombreuse, l'Afrique disposerait d'atouts indéniables pour un développement économique et social. Mais, il n'en est rien pourtant car le continent est pauvre et endetté. Pourquoi cela ?

Telles sont les questions que l'on est en droit de se poser quand il s'agit des relations entre l'Afrique et ses bailleurs. On a l'impression de voir, d'un côté des fournisseurs bonnes gestionnaires et moins prêtes, les bailleurs de fonds du marché financier et de l'autre, des cigales, les emprunteurs qui mangent tout et se retrouvent chaque été devant le guichet pour implorer la miséricorde.

Cette image d'une apparente grossièreté traduit bien ce qui se passe entre certains Etats africains et leurs « partenaires » au développement où la dette est devenue une malédiction pour l'Afrique alors que le crédit est un instrument mis en place pour financer le développement. La dette est-elle un problème ou la mauvaise gestion ? Eléments de réponse.

De tout temps, les Etats, les entreprises et les individus ont eu recours au crédit, donc à la dette pour financer des projets. Des tablettes sumériennes, aux dettes inscrites par les scribes remises à chaque jubilé chez les juifs, en passant par les usuriers orfèvres et les seigneurs, la dette accompagne l'histoire des relations humaines et commerciales.

La dette est tout d'abord un contrat, un accord entre deux personnes. Cet accord ne peut être possible que si les deux se font confiance. L'emprunteur, le demandeur, s'engage à rembourser ce qu'il a emprunté, ou payer le prix convenu dans cet échange de produits. Tandis que le prêteur a confiance à son emprunteur sur la base des éléments d'appréciation qu'il juge indispensables.

Puis au fur et à mesure, ce genre de contrats ou accords a été formalisé pour revêtir la forme que nous connaissons aujourd'hui.

Ainsi donc la dette comme mécanisme de financement n'est pas en soi un problème. Aucun pays ne peut se développer sans recourir aux emprunts.

Les Etats recourent aux banques centrales, seules institutions habilitées à fabriquer la monnaie, pour financer leur budget, soutenir leur économie.

Alors que sur le marché financier, les Etats sont courtisés par des bailleurs qui leur offrent toutes les facilités avec des taux favorables, plusieurs pays africains peinent à mobiliser la communauté financière. Simplement parce qu'ils ne sont pas crédibles.

On fait souvent aux pays africains le reproche de ne pas respecter leurs engagements, de ne pas tenir parole comme le font les allemands qui considèrent le respect de la parole donnée dans un contrat, même oral, comme une règle d'éthique cardinale pour la gestion de la chose publique. L'orthodoxie financière est pour eux un principe sacré de gestion publique. C'est pourquoi l'Allemagne est souvent considérée comme un modèle de gestion et de stabilité économique et financière en Europe.

Mais pourquoi la dette devient un problème en Afrique ? Pourquoi devrions-nous chaque fois solliciter des différés, pourquoi avons-nous toujours des arriérés de paiement ? La dette permet-elle de financer le développement ou plutôt constitue un handicap ?

La réponse à ces interrogations est à retrouver dans les vulnérabilités que l'on constate dans la gestion de nos Etats.

En tête de celles-ci, il y a la mauvaise gouvernance prise dans sa globalité dont principalement la mauvaise gestion de ressources financières.

En effet, les bailleurs de fonds sont très attachés à la sécurité de leur investissement. Pour cela, ils ne prêtent qu'aux clients qui leur offrent des garanties de remboursement sûres. Ceci est souvent à l'origine d'une certaine opinion africaine qui pense que les banques ne prêtent qu'aux riches. Ce n'est pas du tout vrai. La chose est beaucoup plus simple. Le bailleur est un vendeur d'argent et il ne peut le faire pour perdre. Il s'agit donc d'une question de confiance, de crédibilité. Les clients crédibles ont la confiance des bailleurs qui n'hésitent pas à leur accorder des facilités diverses. Cela concerne par exemple des emprunts avec des taux d'intérêt très bas et des différés importants. Par contre si vous êtes un client capricieux, insolvable, pas sérieux, un client qui ne respecte pas ses engagements et qui manque de transparence, les banques durciront le ton. C'est ainsi que sont traités les Etats. Chaque Etat a sa cote auprès de ces bailleurs de fonds. C'est pourquoi vous avez les agences de notation, qui donnent régulièrement des indicateurs de crédibilité. Sachant que ces agences sont le produit du système financier international actuel, elles sont très écoutées par les bailleurs de fonds et leurs avis sont déterminants dans l'évaluation de leurs clients.

Les bons clients obtiennent des crédits à des taux favorables avec des différés importants parce qu'ils présentent de garanties sérieuses.

Ce qui n'est pas le cas pour beaucoup de pays africains. Ils traînent de nombreuses arriérés, ils doivent tout temps négocier des moratoires et des dérogations. Leur gestion manque de transparence et l'environnement des affaires n'est pas sain. Quand bien même des prêts leur sont octroyés avec des différés confortables permettant de réaliser des investissements crédibles, ils se trouvent toujours des éléments de gestion, des déviations ou des détournements, qui obèrent le bénéfice à tirer.

Ce n'est pas une question de disposer de ressources abondantes qui rassure le banquier. Votre pétrole ou votre bois n'est pas une garantie en soi. C'est plutôt la façon de le gérer qui peut créer la confiance. Ce n'est parce que vous avez un salaire élevé que la banque vous octroiera facilement un crédit. Mais elle va regarder le profil de votre compte et tirer des éléments d'appréciation de votre solvabilité. Si vous avez tout temps recouru à des avances de solde, à des crédits que vous n'aviez pas remboursés dans les délais, vous serez sans doute inscrits sur une liste rouge.

Pour vous octroyer un crédit, la banque va mettre des conditions plus dures, et exiger des garanties qu'elle n'a pas demandées à un autre client plus sûr.

Structuré par un langage souvent technique et incompréhensible à certains d'entre nous, l'environnement financier international est considéré comme un monde ésotérique, opaque, réservé aux seuls initiés de la chose. De nombreux citoyens ordinaires ne comprennent rien des mécanismes de la finance internationale et s'alignent facilement derrière l'idéologie des mauvais gestionnaires pour admettre que ce sont les institutions financières internationales qui sont à l'origine de nos souffrances. Alors que le problème de fond est la mauvaise gestion de nos économies.

La dette n'est pas la cause du sous-développement. C'est plutôt la mauvaise gouvernance qui, empêchant le remboursement de nos dettes, crée un endettement toxique générateur de pauvreté. La solution au problème de la dette est dans la bonne gouvernance économique qui consiste principalement à améliorer la gestion de nos ressources grâce à l'application stricte de l'orthodoxie financière et le respect de la parole donnée, le tout dans la transparence et la responsabilité

Emmanuel Mbengue



## HUMEUR

## Et pourtant déconfinement progressif n'est pas relâchement !

Trop de confusion dans l'esprit de certains citoyens qui ne cessent de créer l'amalgame dans certains quartiers de nos deux grandes agglomérations, notamment Brazzaville et Pointe-Noire. Ces citoyens qui ont poussé un ouf de soulagement au soir de la communication du Premier ministre ont tendance à prendre le terme de déconfinement progressif comme celui de relâchement total des mesures barrières, erreur !

D'une part, les quelques statistiques grandissantes de nombre de cas confirmés dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire et d'autre part le non-respect par certains habitants de ces deux villes, des mesures barrières qui sont un vrai mur infranchissable par cette pandémie virulente qui est le coronavirus, il devient urgent de durcir des mesures coercitives voire punitives.

Aucun marché domaniale de la ville océane et aucun commerce n'échappe à cette critique relative à la non-observation des règles barrières permettant d'être à l'abri de la pandémie de la Covid-19. Du marché d'IOCH sur l'avenue Jean-Félix Tchicaya en passant par celui de la Foire, celui de Nkoukou, celui de Fond Tié-Tié et même celui du Plateau au centre-ville et aussi d'autres petits marchés du quartier à l'instar de celui de la Patience à Makayabou, le constat est le même. Pas de distanciation sociale entre les vendeurs et vendeuses, entre les vendeurs et acheteurs, les cache-nez sont portés au cou ou tout au moins sont mal portés et ne fermant que la bouche. Pire encore certains les triment à la main ou font semblant de les mettre quand ils voient arriver un véhicule de la force de l'ordre et les saluts entre vendeuses se font encore à la main. C'est triste comme comportement !

Que dire des voiture-taxis et cars ? A peine quelques-uns respectent les recommandations édictées. Pas de gèle hydro-alcoolique, le nombre de passagers dépasse celui exigé que ce soit dans les taxis ou bus, le contrôleur a son cache-nez au cou au lieu de mettre à la figure, le chauffeur ne le porte que s'il voit venir la force de l'ordre, bref la distanciation sociale n'est qu'un vain mot. Quel incivisme !

La chose ne s'arrête pas là, et comme les boucheries sont appelées à vendre, certains responsables de celles-ci font du double jeu, car l'intérieur ou le derrière de ces espaces sont transformés en des mini-caves à boissons où on boit sans s'inquiéter et sans aucune règle de mesures barrières.

Que dire des ouvriers de certains travaux urbains à la tâche, des menuisiers, coiffeurs, couturiers et autres ! Un vrai relâchement total s'observe ici et là. Certains disent tout fort qu'il n'y a plus de maladie. Ils sont là dans des quartiers, ils ne portent ni masques, ils ne respectent aucune distanciation sociale, des groupements de personnes ici et là dans des ateliers de couture, de menuiserie, de coiffure et autres. Au niveau des forages des eaux, des attroupements dangereux des gens non protégés. Ils discutent de tout et de rien. Dans des boulangeries et certaines cliniques même dans certains centres intégrés de la place, le tout se place comme rien n'était. Alors dans ces conditions-là, comment mettre fin très rapidement à la chaîne de contamination ?

Ceci étant, la nécessité d'amplifier la sensibilisation de proximité avec des mégaphones dans des milieux publics tels que les marchés et les blocs et quartiers devient une urgence sociale, car nombreux sont des chefs de quartiers qui sont jusque-là amorphes sur cette riposte au niveau de leurs quartiers respectifs. Et il y a là aussi, bien qu'étant dans le déconfinement progressif à Brazzaville et à Pointe-Noire, la nécessité d'accroître certaines mesures coercitives, sinon les récalcitrants risqueront d'entraîner tout le monde vers la négligence de l'observation des mesures barrières, c'est la chose à craindre.

Faustin Akono

## DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

## Jean François Kando vulgarise les mesures d'accompagnement

Le député maire, président du conseil départemental et municipal de la ville océane, a entamé, le 20 mai, la vulgarisation des nouvelles mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation de la Covid-19 à travers une conférence de presse tenue dans la salle de la mairie centrale.

La force publique sera mise à contribution pour faire respecter les mesures relatives au port obligatoire du masque et au respect des autres mesures barrières. L'état d'urgence sanitaire et le couvre-feu ont été prorogés au Congo et le début du déconfinement progressif par pallier. Le pays ayant été scindé en deux zones, notamment la zone n°1 (Brazzaville et Pointe-Noire où se trouvent les grands foyers de contamination) et la zone n°2 constitué des autres départements du pays, des mesures spécifiques ont été prises particulièrement pour Pointe-Noire et Brazzaville pour contrer la propagation du coronavirus.

## Les checkpoints dans Pointe-Noire et le Kouilou

Le nombre des cas positifs à la Covid-19 allant croissant dans la zone n°1, il est interdit de sortir et d'entrer dans les deux villes sauf pour des cas exceptionnels nécessitant une autorisation spéciale. De ce fait, au niveau de Pointe-Noire et du Kouilou des checkpoints (points de contrôle) seront installés, notamment à Loango (sur la RN 5), à Mengo et à Malélé (RN 1) et à la sortie de Djeno sur la nationale 4 où tous les services concernés seront présents, à savoir les douanes, la santé, le commerce, les eaux et forêts, l'agriculture et autres.



Jean Francois Kando lors de la conférence de presse crédit photo Adiac

## Le port du masque de protection obligatoire

Le port du masque ayant été rendu obligatoire pour tout individu, Jean François Kando a appelé à la conscience collective et au respect rigoureux de cette mesure ainsi que des autres mesures barrières (lavement des mains, distanciation sociale et autres) chez soi, dans la rue, dans les transports et les marchés domaniaux. «Le déconfinement ne veut pas dire que la pandémie n'est plus là. Au contraire, nous sommes plus exposés. La Covid-19 n'épargne personne. Du plus faible au plus puissant tout le monde doit prendre des précautions pour l'éviter. Le masque doit entrer dans nos habitudes vestimentaires», a déclaré

ré Jean François Kando. Pour les automobilistes et leurs passagers, le maire a insisté sur la limitation du nombre de personnes à trois dans les taxis, quatre dans les berlines, dix dans les mini-bus, trente dans les bus de type coaster et cinquante dans les bus de la STPU (Société des transports urbains). Par ailleurs, le maire a informé de la tenue très prochaine des réunions avec les responsables des marchés domaniaux et des syndicats des commerçants et transporteurs pour une meilleure vulgarisation des nouvelles mesures du gouvernement ainsi que de l'arrivée du lot des masques offerts au département de pointe-noire par le gouvernement. Des masques qui seront distribués aux Ponténégrins dans les prochains jours. Au terme de la conférence de presse, Jean Francois Kando a réceptionné un important don de vivres de la communauté malienne pour soutenir les personnes vulnérables. Ce don, constitué de cent sacs de riz, cent cartons de lait en poudre, cent cartons de boîtes de tomates, cent cartons de savon et cent cartons de pâtes alimentaires, a été remis par Amadou Niangado, consul du mali, président de la communauté malienne de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## NECROLOGIE

Très touché par la disparition physique de sa belle sœur, Olga Judicaelle Mouembe Ngoma, rappelée à Dieu le 9 mai dernier à Brazzaville, Victor Loembé, journaliste à Radio Congo-Pointe-Noire, informe ses collègues, amis et connaissances que l'inhumation aura lieu le 25 mai 2020 au cimetière municipal de Vindoulou. Par ailleurs, il adresse ses sincères condoléances à la belle famille et rend hommage à la défunte pour sa reconnaissance, sa grande estime et sa sympathie. Que Dieu lui accorde le repos éternel.



Les enfants Miéré (Mollinard, Guy et Milie Théodora en France, Durandall Bienvenu, Mireille et Diane à Brazzaville) ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, la veuve Miéré née Nkoli Claire, survenu le 18 mai 2020 à Brazzaville, des suites d'une courte maladie. Le deuil se tient au domicile familial sis 98 rue Nkouma, croisement avenue Miadeka à Ouenzé. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



## CHANGEMENT DE NOM

Suite à l'arrêté 22216MJDHPPA-SGJ-DACS-SSLCSNP Je m'appelle Bandamouna Ordine Lethicia, je désire désormais être appelé Andamouna Ordine Lethicia. Que toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

Je m'appelle Betancourt Orizondo Whinny Lety Je désire désormais être appelée : Itoua Betancourt Orizondo Whinny Lety. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'y opposer dans un délai de trois (3) mois.



MM. Alexis Ngomba, Mathieu Ossale Keke, les enfants Okoko, Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Makoua, du décès de leur frère, père et grand-frère Théodore Okoko (Ossouéné), survenu le 15 mai 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n°66 de la rue Tchitondi, derrière l'église Kimbanguiste, à Talangaï. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



## MUSÉE-GALERIE

## Explorer les œuvres d'art à travers la toile

En attendant de rouvrir ses portes aux artistes et au grand public, Brazza-Art galerie propose aux internautes un voyage au cœur de son espace à travers la publication de quelques tableaux de différents artistes.

À l'heure du coronavirus, en dépit du déconfinement progressif de la population par palier, les rassemblements de plus de cinquante personnes demeurent interdits. Cette mesure barrière visant à protéger la population d'une éventuelle contamination à grande échelle empêche donc aux musées-galeries d'organiser promptement des cérémonies de vernissage, des visites ou d'autres activités pouvant paraître comme une menace sanitaire.

Entre se laisser noyer et s'accommoder, le choix est assez clair dans tous les secteurs d'activités, notamment culturels, où les acteurs ne ménagent aucun effort pour tenter de survivre et voir des jours meilleurs se pointer à l'horizon. Pour la galerie Brazza-Art, il est question à travers ces publications, notamment sur Facebook, de garder la flamme de l'art avec le public et de ne pas plonger dans l'oubli ces artistes peintres et photographes qui traversent déjà une grande impasse à cause de l'arrêt momentané de plusieurs activités culturelles. Ce voyage au cœur des tableaux exposés à cette galerie n'est qu'une continuité de l'animation habituelle de cet espace sur le web.

Ainsi, on y trouve sur sa page au milieu des tableaux venus de toute part diverses pièces desti-



nées à la contemplation, à la décortication ou encore à la vente. Avec des designs particuliers qui forcent l'admiration des internautes, ces tableaux ont une forte connotation africaine mettant à nu différents paysages, réalités, habitudes et thématiques instructives en lien avec le continent. Des œuvres qui puisent leur richesse en Afrique pour s'ouvrir sur le monde. « Nous sommes ravis de garder le contact avec le public à travers ce que nous dévoilons et espérons pouvoir l'accueillir au plus vite pour de nouvelles découvertes. Nous

restons toutefois joignables à travers nos différentes plateformes en ligne », a partagé Brazza-Art galerie dans l'un de ses posts.

Notons que Brazza-Art galerie est un espace culturel qui se donne pour mission de soutenir et promouvoir des artistes de l'Afrique subsaharienne, avec une attention particulière portée aux talents des deux Congo (Congo-Brazzaville et République démocratique du Congo). On y découvre également de nombreuses créations contemporaines africaines.

Merveille Atipo

## MUSIQUE

## Sam Talanis prévoit de dévoiler le nouveau clip « Congo boléros » le 28 mai

La date du 28 mai, comme l'année dernière, devient l'occasion, pour l'artiste congolais, de dévoiler un nouveau clip au public à sa date anniversaire.

À la même période, l'année dernière, Sam Talanis passait de plateau télé en plateau / de studio radio en studio pour faire la promotion de l'album Symbiose. Le public découvrirait, le 28 mai 2019, le clip officiel de « Marina, fille des îles », extrait de cet album.

Pour cette année, à la même date, « Congo boléros » sera le clip que Didier Samba, alias Sam Talanis, coiffé, cette fois, de sa casquette de chanteur, s'offrira en guise de cadeau d'anniversaire.

Car, en parallèle de son métier de médecin, Sam Talanis se passionne pour la musique. Il pratique cet art en associant plusieurs styles musicaux dans son répertoire : la rumba, le reggae, la salsa, le boléro et le zouk. Ce qui lui permet de proposer aux mélomanes des créations musicales reflétant ses racines multiculturelles et son âme aux couleurs exotiques.

Lors de la première édition de « Pool Malebo Music Awards », tenue le 1er Novembre de l'an-



Sam Talanis

née dernière, en RD Congo au Salon Virunga de l'Hôtel Memling à Kinshasa, le médecin chanteur s'était vu décerner le Prix de meilleur artiste de la diaspora. En 2014, Sam Talanis, lors de la septième édition du Prix Tam-tam d'or, était récipiendaire du meilleur artiste congolais de la diaspora. À ce jour, dans sa discographie,

il compte plusieurs albums auto-produits et souvent primés. Citons par exemple, Pèlerinage For Africa, Cri d'amour ayant reçu en 2008 le Prix Tam Tam d'Or du meilleur album de la diaspora congolaise ; Vice Versa en 2012 couronné également par le Prix Tam-tam d'Or ; enfin, l'année dernière, Symbiose.

Marie Alfred Ngoma

## HOMMAGE

## Le « griot électrique » Mory Kanté est décédé

Le chanteur et musicien guinéen Mory Kanté est décédé vendredi à l'âge de 70 ans à Conakry. Devenu une star internationale avec son tube « Yéké Yéké », le roi de la Kora avait pris une part primordiale à l'émergence de la « World Music » dans les années 1980.



Le « griot électrique » s'est éteint de maladie « vers 9H45 le 22 mai à l'hôpital sino-guinéen » dans la capitale guinéenne, a dit son fils Balla à un correspondant de l'AFP.

Lui l'enfant de griots, destiné à devenir lui-même l'un de ces poètes-musiciens-chroniqueurs qui sont les dépositaires de la culture orale en Afrique, aura électrisé la tradition à l'aide de synthétiseurs et de boîtes à rythmes tout en préservant la sonorité de la kora pour faire découvrir une autre musique à des audiences nouvelles.

« Yéké Yéké », l'un des plus grands succès de l'histoire de la musique africaine sorti en 1987 et adapté plus tard en chinois, en arabe ou en japonais, s'est vendu à des millions d'exemplaires. Pour la première fois, un artiste africain atteignait la première place du hit-parade pan-européen établi par l'hebdomadaire professionnel « Billboard », impulsant la dynamique de la World Music.

Passé par le Rail Band de Bamako de Salif Keita, Mory Kanté était alors déjà une star en Afrique, qui perd, quelques semaines après Manu Dibango, l'un des ses illustres fils. « La culture africaine est en deuil », a tweeté le président Alpha Condé, « Merci l'artiste. Un parcours exceptionnel. Exemple. Une fierté ».

Camille Delourme avec AFP

## FOOTBALL

## Les anciens pensionnaires du CNFF créent leur association

Treize ans après avoir écrit l'une des plus belles pages du football congolais lors de la CAN junior 2007, les anciens pensionnaires du Centre national de formation de football ont créé leur association éponyme.

L'Association du Centre National de Formation de Football Génération 2005-2007 devrait être présentée ce lundi au grand public congolais. Une trentaine d'anciens pensionnaires du prolifique centre de formation, logé au Stade Alphonse Massamba-Débat, veut faire perdurer l'aventure débutée en 2005.

Tous n'ont pas participé à la glorieuse campagne de la CAN junior 2007, tous n'ont pas converti leur formation en carrière professionnelle, mais tous veulent œuvrer, ensemble, pour le développement du football congolais. « Dans le but de s'entraider entre amis de ladite génération, des générations antérieures et postérieures à la nôtre et de soutenir le football congolais et toutes ses entités », fait savoir l'association, à but non lucratif, qui communiquera prochainement sur ses axes de travail. L'association sera présidée par Delvin Ndinga et Fodé Doré (vice-président). Mboungou Soume et Ardin Moussiessi (secrétaires) et Alexis Tsoutsou et Dalphin Bassompa (chargés de communication) et Yann Melo et Loparimi (trésoriers) complètent le bureau.



C.D.



## COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

# Les matches qui ont fait briller les Congolais

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) et l'Athlétic club Léopards de Dolisie sont, pour l'instant, les seuls clubs au Congo à avoir soulevé les trophées continentaux. Durant leur différents parcours en compétitions africaines, les clubs congolais ont eu le mérite de réaliser le temps d'une double confrontation quelques performances abouties.

Le Cara a remporté en 1974 la Coupe d'Afrique des clubs champions, l'actuelle Ligue des champions, en battant en finale le club égyptien Ghazi El Mehallah (4-2) au retour après sa victoire (2-1) à l'aller. L'AC Léopards a gagné la Coupe africaine de la Confédération en battant les Maliens de Djoliba AC (2-1) à Dolisie après 2-2 à l'aller à Bamako). Placés souvent dos au mur après les manches aller, les clubs congolais ont avec beaucoup de réussite, réalisé des exploits grandeur nature en renversant des situations qui étaient bien compromises au départ.

## Retour sur ces quelques moments inoubliables.

Si l'Ac Léopards a remporté la 9e Coupe de la Confédération, c'est en partie grâce à l'exploit réalisé en seizièmes de finale sur le terrain de Sfax. Les Fauves du Niari sont battus à Dolisie 1-2 au match aller mais au match retour en terre tunisienne, ils ont renversé la vapeur pour battre le Club sportif Sfaxien en Tunisie 2-0 pour se qualifier en huitième de finale de la coupe



L'AC Léopards renversant la vapeur contre Kano Pillars lors des seizièmes de finale de la Ligue des champions 2013 photo Kwamy

de la Confédération. Au sortir de ce match, les hommes de Rémy Ayayos Ikounga étaient devenus in-traitables, renversant tout sur leur passage. Cette expérience leur a fait grandir car une année plus tard

pour leur première expérience en Ligue des champions, les Fauves du Niari sont battus à Kano par Kano Pillars 1-4 avant de réaliser l'exploit de battre en seizième de finale le club nigérian à Dolisie 3-0. Pen-

dant qu'ils étaient au sommet du football congolais, les Léopards ont retourné la situation en leur faveur à plusieurs reprises. Après avoir été tenus en échec 1-1, les Léopards avaient réussi à éliminer les Etincelles du Rwanda à Gisenyi 2-0 au tour préliminaire et Rayon sport, l'autre club rwandais. Après avoir été menés 0-2, les Fauves du Niari, tenus en échec à Dolisie 0-0, arrachaient un nul de 2-2

## Le défi stellien face aux Ghanéens Hearts of Oak

Outre les Léopards de Dolisie, le défi de la qualification qu'avait relevé l'Etoile du Congo en 2001 contre les Ghanéens de Hearts of Oak à l'époque tenants du titre de la Ligue des champions (2000) reste inoubliable. Les Stelliens s'étaient inclinés à l'aller au Ghana 3-1 mais au match retour, ils se sont imposés largement au stade Marchand sur un score de 5-1. En 1966, les Diables noirs, battus au premier tour par Dragon de Kinshasa à Brazzaville 1-2, sont allés imposés à Kinshasa 2-0 pour se qualifier au tour suivant. V Club Mokanda en 2016 se trouvant dans situation similaire avait réussi à se qualifier au Nigeria. Après sa contre-performance à Pointe-Noire 0-1 face à Akwa United, le club ponténégrin a battu cette équipe à l'extérieur sur ce score identique avant de l'emporter aux tirs au but 6-5 et se qualifier au tour suivant. Tenue quant à elle en échec 0-0 à Pointe-Noire, La Mancha a privé le club ivoirien d'AS Tanda d'une qualification en s'imposant 1-0. Le Club 57 pourtant accroché à domicile 1-1 par Bukavu Dawa de la République démocratique du Congo dans les préliminaires de la Coupe de la Confédération 2009 s'était qualifié grâce à un nouveau match nul de 3-3 en RDC.

## Des qualifications bien négociées à domicile

La tâche a été en revanche simple pour l'Interclub. Battu en 1988 par le Gor Mahia du Kenya 1-2, les Congolais ont largement dominé les Kenyans 4-1. L'année suivante en huitième de finale de la Ligue des champions cette fois-ci, l'Interclub s'incline au Nigeria 1-2 avant de do-

miner les Nigériens d'Iwuanyanwu nationale sur le même score. Le sort de la rencontre a été scellé aux tirs au but 5-4 pour l'Inter. Au premier tour de la Ligue des champions 1990, l'Etoile du Congo avait doublement battu Sogara du Gabon (2-0 et 1-0). A la même étape de la compétition, l'AS Otoho avait réussi à Owando a remonté un retard de deux buts face aux Angolais de Primeiro de Agosto. Après sa défaite à Luanda 2-4, le club d'Oyo a dominé cette équipe à Owando 2-0 lors de la saison 2018-2019.

## Des victoires les plus spectaculaires.

Les clubs congolais n'ont pas seulement renversé des situations. Ils ont aussi su sécuriser leur qualification quand ils recevaient au match aller. C'est ce qui avait fait la force de Cara champion d'Afrique en 1974. Les Aiglons ont écrasé au deuxième tour Vita club de Kinshasa 4-0 à Brazzaville avant de s'incliner au retour 0-3. En quart de finale, les Aiglons avaient dominé le Djoliba 3-0 après le 0-0 à l'aller. L'année d'après le sacre, le Cara avait largement battu Silure de Bobo Dioulasso 4-0 et 5-4. En 1976, le Cara a triomphé face à Imana 4-0 avant de s'incliner 0-2. En 1983, le Cara avait infligé une lourde défaite au Dragon de la Guinée Equatoriale 6-1 puis 2-0. Lors de sa dernière participation, les Aiglons avaient battu Enyimba du Nigeria 3-0 dans la phase de poules de la Coupe de la Confédération avant celle contre Williams athlétic club de la Côte d'Ivoire au tour précédent sur le score identique. Obligés à gagner pour arracher la qualification pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération, les Léopards de Dolisie l'ont fait avec un score lourd de 4-0 face à Garoua, face au Coton sport dans la phase de poules. Le Primeiro de Agosto avait lui aussi subi une lourde défaite à Dolisie face aux Léopards 1-4 avant de prendre sa revanche au retour 2-0. Ils avaient aussi battu Warri Wolves 3-0 avant de s'incliner 1-3. Les qualifications aux tirs au but sur les terrains de Setif et de Medeama du Ghana font partie aussi des meilleurs souvenirs des Fauves. Lors de son premier match africain à Dolisie, l'AC Léopards avait battu Dragon de la Guinée Equatoriale 4-0.

Les clubs équato-guinéens ont du mal à s'imposer face aux Congolais. Les Diables noirs avaient infligé un 6-1 aux Panthers à l'aller avant de faire jeu égal 0-0. L'Etoile du Congo avait dominé CD Ela Nguema 4-0 après sa victoire à l'aller 1-0 au premier tour de la Ligue des champions 1988. Munisport de Pointe-Noire avait eu raison de Café Bank Sportif 4-1 après sa courte victoire à l'aller. La Mancha avait dominé Al Ahly Sendi en match aller du deuxième tour de la coupe de la Confédération 3-0 avant de s'incliner au Soudan 1-2. La liste des victoires n'est pas exhaustive.

Où est donc passé cette réussite qui manque aux clubs congolais ces dernières saisons ? C'est aux clubs eux-mêmes de trouver la réponse.

James Golden Eloué

**FONDATION GOTÈNE**

**CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE**

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

**Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène**  
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

64, Bd Denis Sassou Nguesso dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville | fondationmarcelgotene@gmail.com | www.fondationgotene.com

## IN MEMORIAM



**Veuve Mopendza née Ekondza Agnès**

24 mai 2019-24 mai 2020

Une année déjà, une année de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire. Toute la famille rassemblée autour de tes enfants, petits et arrières-petits enfants, n'a de cesse de te porter dans ses prières pour ton repos éternel.

Merci de toujours intercéder auprès du Très Haut pour notre protection et notre bénédiction. La famille



## COVID-19

## L'état d'urgence prorogé de quinze jours supplémentaires

La nouvelle loi portant prorogation prend cours, le samedi 23 mai, et expirera le samedi 6 juin prochain à minuit.

Les choses sont allées vite, le vendredi 22 mai, dans les deux chambres du Parlement qui examinaient le projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire. Contrairement aux deux premières initiatives de loi qui furent essentiellement parlementaires, cette fois-ci c'est du gouvernement qu'est venue l'initiative. Ledit projet a été présenté et défendu face aux élus du peuple par le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Célestin Tunda Ya Kasende. Ce dernier s'est fait accompagner, au cours de cette plénière en format réduit, par son collègue de la santé, Eteni Longondo et par celui en charge des relations avec le parlement Déo Nkusu.

Après l'esquisse de l'économie du projet de loi - le troisième consécutif requérant une prorogation de l'état d'urgence sanitaire - par le ministre de la justice, la présidente de la chambre basse a ouvert le débat au cours duquel les élus du peuple ont vidé leurs tripes sur l'épineuse question de la Covid-19 et de ses effets pervers. Le débat a porté notamment sur l'opportunité ou non d'assouplir les mesures contraignantes liées à l'état d'urgence dans les provinces non touchées par le coronavirus. Soumis au vote à la suite des interventions des députés, le projet de loi a recueilli soixante-deux voix contre trois négatifs et deux abstentions sur les soixante-sept députés présents.

Après son adoption à la chambre basse du Parlement, le projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été transmis en deuxième lecture au Sénat. Là-bas, son adoption s'est négociée à la va-vite, sans grand débat, l'essentiel ayant été dit à la chambre basse. Le même jour, comme le prévoit la Constitution, le texte a été transmis pour promulgation au président de la République. Il est à noter que la nouvelle loi portant prorogation a pris cours le samedi 23 mai et expirera le samedi 6 juin prochain à minuit.

À ce jour, le nombre de cas confirmés du coronavirus continue de grimper. Le cumul enregistré sur le territoire national fait état de 1945 cas dont trois cent douze guéris et soixante-trois décès. Sept provinces sont touchées, à savoir, Kinshasa (1799 cas positifs), le Haut-Katanga (treize cas positifs), Kongo central (cent dix cas positifs), Nord-Kivu (quinze cas positifs), Sud-Kivu (quatre cas positifs), Kwilu et Ituri (un cas positif chacune).

Alain Diasso

## EBOLA

## Les Etats-Unis accordent une aide supplémentaire de 23 millions de dollars

A travers son agence de développement USAID, le gouvernement américain vient de mettre à la disposition du gouvernement congolais une aide financière évaluée à vingt-trois millions de dollars américains.

L'appui qui s'inscrit dans le cadre d'aide humanitaire supplémentaires à la RDC devra être orienté dans la riposte à l'Ebola, cette maladie qui n'est toujours pas éradiquée dans l'est du pays selon un communiqué de l'ambassade des États-Unis à Kinshasa. Bien que les efforts du gouvernement américain aient produit des résultats positifs dans la riposte à cette maladie en réduisant le nombre des cas, le gouvernement américain pense que la riposte n'est pas terminée et la complexité de cette riposte à l'épidémie est mis à rude épreuve avec la survenue de la Covid-19. « Mettre fin à l'épidémie d'Ebola exige un effort concerté et unifié de toute la communauté internationale, y compris les Nations unies et les gouvernements des États de la région », indique le communiqué de l'ambassade des États-Unis.

Le pays de Donald Trump exhorte vivement les autres donateurs à fournir un appui financier et technique supplémentaire pour aider à mettre un terme à cette épidémie. Il appelle, par ailleurs, les gouvernements des pays qui identifient les cas suspects de la maladie d'Ebola et d'autres maladies infectieuses mortelles à les signaler promptement de manière transparente conformément à leurs obligations au titre du règlement sanitaire international.

Il va sans dire que les États-Unis sont les plus grands donateurs dans la riposte à l'Ebola. L'équipe d'intervention en cas de catastrophe est le coordonnateur principal de la riposte des États-Unis à Ebola. Elle continue à travailler avec l'ambassade des États-Unis à Kinshasa, les partenaires et le gouvernement de la RDC pour aider à contenir l'épidémie.

Blandine Lusimana

## Didace Pembe plaide pour le déconfinement

Pour le député national qui a exigé la mise en application et le renforcement des moyens préventifs, le confinement fragilise davantage le cadre politico-économique du pays déjà penché.

Intervenant à la tribune de l'Assemblée nationale dans le débat sur le projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence présenté le 22 mai au Parlement, le député national Didace Pembe Bokiaga s'est prononcé contre cette continuation de l'état d'urgence. « Pour une population de 80 millions d'habitants, nous en sommes à moins de deux mille cas (...) Des pays économiquement forts, qui ont connu par jour de centaines et de milliers de morts, déconfinent. Pourquoi pas nous ? », s'est-il demandé.

Le président des verts congolais, Didace Pembe, relevant la situation difficile dans laquelle vit la population congolaise et qui s'est davantage détériorée pendant cette période de confinement, a, par ailleurs, exigé la mise en application et le renforcement des moyens préventifs. Pour ce député national élu de Mushie, qui a retracé le déroulement du confinement de la Gombe, en particulier et la gestion de la Covid-19, en général, le gouvernement devrait plutôt envisager le



Didace Pembe à la tribune de l'Assemblée nationale/RDC

déconfinement, car le cantonnement fragilise davantage le cadre politico-économique du pays déjà penché.

Didace Pembe a été rejoint dans sa réflexion sur cette perspective de déconfinement, par certains de ses collègues députés dont Geneviève Inagosi et Félix Kabange Numbi, qui ont proposé des mesures palliatives afin de relancer les activités en RDC. Finalement, l'Assemblée nationale a quand même prorogé, pour la troisième fois et ce, conformément à l'article 144 de la Constitution, l'état d'urgence relative à cette crise sanitaire liée à la Covid-19 qui secoue le monde. Le projet de loi y relatif adopté

dans l'après-midi du vendredi 22 mai, 24 heures avant l'expiration de la seconde prorogation, avait été présenté par le vice-Premier ministre, ministre de la Justice et Garde des sceaux, Célestin Tunda ya Kasende. La prorogation votée s'étend sur une période de quinze jours et va jusqu'au 8 juin prochain. Pour le député Didace Pembe et tous ceux qui ont inscrit à sa logique, il est possible, même sous l'état d'urgence sanitaire qui a été prorogé, que le gouvernement et le comité de riposte voient comment déconfiner la population, pour permettre la relance des activités bloquées par la mesure de confinement.

Lucien Dianzenza

## MONNAIE

## Dépréciation continue du franc congolais face au dollar

Si la tendance persiste, pensent les analystes, elle pourrait dangereusement affecter les secteurs vitaux du social congolais sur fond d'emballlement des prix de biens et services tout en écornant davantage le pouvoir d'achat de la population.

Le franc congolais poursuit allègrement sa dégringolade face au dollar américain. Aujourd'hui, la monnaie nationale a atteint des cimes inespérées au grand dam de la population qui assiste impuissante à sa dépréciation continue. S'échangeant actuellement à 1900 unités pour un dollar, le franc congolais présente, pour l'heure, aucune assurance. Les perspectives sont peu enchanteresses. Toutes les tentatives prises par le gouvernement pour essayer de la stabiliser se sont avérées vaines.

Tout récemment, la Banque centrale du Congo est montée au créneau pour essayer de lui insuffler une dynamique nouvelle via une série des mesures dont l'ajustement budgétaire consistant à aligner les dépenses du gouvernement au niveau des recettes disponibles. L'autorité monétaire avait également décidé d'assurer la vente directe des dollars aux banques commerciales pour diminuer la pression sur le marché de change parallèle, et d'émettre des bons du Trésor à valeur élevée pour lever des ressources financières supplémentaires sur le marché intérieur.

Des décisions techniquement

plausibles mais qui n'ont pas produit d'effets sur le terrain. Le franc congolais est demeuré dans sa situation morose qui s'est paradoxalement amplifiée avec, à la clé, la hausse vertigineuse des prix des biens et services sur le marché. Jusqu'où ira le franc congolais dans sa chute ? s'interroge la population qui redoute une hyperinflation aux conséquences désastreuses. Pour de nombreux experts monétaristes, l'intervention de la Banque centrale avec ses avances monétaires accordées au gouvernement pour couvrir le déficit public n'a fait qu'empirer la situation. « Répondant à la loi de l'offre de la demande comme tout produit et service, le franc congolais perd de sa valeur quand il est injecté sur le marché de change sans un soubassement économique réel », explique un monétariste. De quoi interpellé le gouvernement congolais à ne plus enregistrer des déficits budgétaires afin de préserver les équilibres du cadre macroéconomique. Il lui faudrait également proscrire le recours intempestif de la planche à billets pour financer ses déficits budgétaires.

A ce facteur, il faudrait ajouter

la rétention des devises par les opérateurs économiques au motif de précaution visant à gérer le confinement décrété par les pouvoirs publics face à la Covid-19, mais aussi les difficultés d'importation des devises par les banques commerciales. Des faits conjoncturels qui ont accentué la rareté des devises sur le marché. Et lorsqu'on y ajoute la baisse des cours des matières premières qui s'est accompagnée d'une diminution de l'offre de devises, on comprend aisément où se situe la dépréciation du franc congolais, du reste corrélée avec la faiblesse de la mobilisation des recettes publiques tant à l'interne qu'à l'extérieur.

Tous ces éléments réunis ne plaident pas en faveur du pouvoir de Félix Tshisekedi qui a du pain sur la planche pour rétablir les équilibres rompus. La crainte dans tout ceci est que cette dépréciation du franc congolais puisse affecter les secteurs vitaux du social, en l'occurrence les prix du carburant, du transport ainsi que des biens de première nécessité alors que le pouvoir d'achat de la population va s'éroder davantage.

A.D.



## RDC

# L'UE appelée à globaliser la gestion de la crise sécuritaire

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss-RDC), qui note que les actions dans ce sens ne ciblent uniquement que l'Ituri, fait remarquer que la plupart des régions de la RDC « sont en proie à des ennemis de la paix qui sèment au quotidien des violences inouïes ou des tueries qui causent des déplacements massifs de la population ».

Dans une réaction du 22 mai, le Miss-RDC s'est réjoui de la publication d'un communiqué de l'Union Européenne (UE) en rapport avec l'insécurité qui prévaut en Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Mais ce mouvement s'est dit inquiet que seul l'Ituri soit ciblé alors que la plupart des régions de la RDC sont le théâtre de cette insécurité décriée où des ennemis de la paix sèment au quotidien des violences et des tueries causant des déplacements massifs de la population. Le Miss-RDC note, dans son argumentaire, que dans le répertoire d'hostilités, il y a Beni, qui est menacé avec les invincibles ADF, Ituri avec les Codeco, Lubero avec les multiples Maimai, Rutshuru avec les Nyatura et les FDLR, Sud-Kivu, dans les hauts plateaux de Fizi-Itombwe, avec les Twaruneho-Gumino et les Yakutumba, alors qu'il y a également des incursions des forces rwando-burundo-zambiennes et, dernièrement, les envahissements des forces centrafricaines et des Mbororo dans le nord du pays.

Fort de cette description, le Miss-RDC dit conseiller à l'UE d'éviter la discrimination dans la gestion globale de la crise sécuritaire en RDC car celle-ci est d'une part à la base du désordre sécuritaire ordonné par le déversement dans cette région des réfugiés armés et civils sans aucun programme cohérent de retour et d'encadrement de ces derniers selon les normes humanitaires ». Les indignés, qui saluent cette décision de l'UE de soutenir les efforts des autorités congolaises en coordination avec ses partenaires tel que stipulé dans son message, rappellent à la communauté internationale le désir manifeste de la population congolaise sur le retrait de la force de la Monusco, « qui a suffisamment démontré ses limites dans la protection des civils dans les régions citées ci-haut ». Pour ce mouvement, à la place, il serait plus efficace d'envoyer une force d'intervention urgente et rapide adaptée, du genre Arte-

mis, capable de mettre fin à ce cycle interminable de violences dans l'est du pays.



Les membres de Miss-RDC lors d'une action gères voisines. Ils attendent également des facilités pour la répression des crimes graves commis dans le pays depuis qu'il est victime des conflits armés et non armés, en établissant un tribunal ad hoc « afin de poursuivre et de juger les auteurs tant nationaux qu'internationaux impliqués dans la violation du droit international humanitaire en RDC ».

Lucien Dianzenza

Des sanctions pour endiguer le cycle de violences

## Des sanctions pour endiguer le cycle de violences

Le Miss-RDC encourage également la prise des sanctions ainsi que l'application immédiate des mesures adéquates à l'égard des personnes, groupes ou organisations obstacles à la paix. Ce mouvement at-

tend de l'UE notamment de faire pression sur les autorités congolaises pour une purge au sein de l'armée et de la police nationale. Aussi les indignés appellent-ils cette organisation internationale à aider au renforcement des capacités de l'armée congolaise, avec la mise en place d'une force spéciale de surveillance des frontières pouvant faire face aux incursions répétitives des armées étran-

## NEW YORK

## Maliyamungu Muhande lauréate de trois prix au festival « Fine Cuts »

Elle a remporté la 41<sup>e</sup> édition du festival « Fine Cuts », grâce à son court métrage documentaire, « Nine Days A Week » (Neuf jours par semaine), d'une durée de 15 minutes et 28 secondes. Le festival étudiant « Fine Cuts », organisé chaque année par la prestigieuse université « The New School », s'est déroulé cette année en ligne, à cause de la pandémie du Covid-19.

The New School est considérée comme l'une des meilleures universités au monde dans le domaine des sciences humaines et sociales, notamment les études photographiques, musicologiques et cinématographiques. Pour cette 41<sup>e</sup> édition, dix films des étudiants sélectionnés par un jury expérimenté étaient en compétition.

Maliyamungu Muhande a remporté les trois prix de la compétition : le prix du jury, le prix du public et le prix décerné par les anciens. « Nine Days A Week » dévoile le portrait du célèbre photographe de rue afro-américain, Louis Mendes. Ce dernier a commencé sa carrière en 1953 à Harlem en tant que photographe de porte-à-porte. Prenant des portraits de rue à travers la ville, pendant le mouvement des droits civiques, l'épidémie de drogue, le crime et la pauvreté, Mendes a gagné sa vie avec sa caméra de presse Speed Graphic des années 40. Il est aujourd'hui considéré comme une légende new-yorkaise et encadre trente-sept apprentis photographes. Dans le documentaire, il revient sur une vie de dur labeur, de survie et de créativité.

Originaire de la ville de Bukavu, dans l'Est de la RDC, Maliyamungu Muhande est une cinéaste et



Maliyamungu Muhande pendant le tournage du documentaire

directrice artistique congolaise basée à New York. Son travail explore les réalités actuelles pour donner un aperçu de l'histoire. Elle aborde son travail avec une passion pour combler l'écart entre faire la différence et la créativité. Elle termine actuellement son

certificat d'études supérieures en documentaire à la School of Media Studies de The New School. Depuis août 2019, elle est également assistante de recherche et d'enseignement à la Parsons The New School for Design, une école de design affiliée depuis 1970 à

The New School. Enseignante de français à The New School, Maliyamungu Muhande est aussi membre du conseil d'administration des jeunes leaders de Robert F. Kennedy Human Rights, une organisation américaine à but non lucratif de défense des droits

de l'homme.

Mayilamungu Muhande est aussi la fondatrice de « Therapeutic Creative Curriculum for refugee children », qui vient en aide aux enfants réfugiés. Le projet consiste en un programme de formation thérapeutique pour les enfants réfugiés qu'elle a mis en place en novembre et décembre 2016 en Ouganda. En 2017, en Afrique du Sud, Mayilamungu Muhande a reçu le la médaille d'or au Loeries Awards pour son projet «The Dumbest Project», portant sur l'écart salarial des 15% vécu par les enseignants en Amérique. Le Loeries Créative Week Durban est l'un des plus grands rassemblements de créatifs en Afrique et au Moyen-Orient, qui rassemble les meilleurs esprits novateurs de l'industrie. A cette époque, Mayilamungu Muhande était étudiante à Vega School, en Afrique du Sud, où elle a décroché un Bachelor ès arts, communications de marque créative, avec une spécialisation en multimédia.

En 2016, elle a reçu une bourse d'études complète de Rock Start qui est un programme qui comble le fossé entre le potentiel inexploité des jeunes et le défi de trouver, éduquer et garder les meilleurs talents.

Patrick Ndongidi





MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT, DE  
L'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE, DES GRANDS  
TRAVAUX

DELEGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS  
TRAVAUX

COORDINATION TECHNIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN  
ET DE RESTRUCTURATION DES  
QUARTIERS PRÉCAIRES  
(DURQuaP)



**Notice d'impact environnemental et social (NIES) relative aux  
travaux de reconstruction du Marché domanial de Soukissa à  
Ouénzé, Brazzaville**

**RESUME NON TECHNIQUE**

**Avril 2020**



### A. Contexte et objectifs de la NIES

Le projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) vise l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires ciblés et le renforcement des capacités du gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

Il est prévu, dans le cadre du projet, la construction du marché domanial de Soukissa dans l'arrondissement 5, Ouénzé à Brazzaville. Construit en matériaux non durables dans les années 70, ce marché est aujourd'hui dans un état de délabrement très avancé, se traduisant par la dégradation des stands ; des sanitaires non entretenus, la déficience d'éclairage et le manque d'un système de gestion de déchets. Cet état actuel de cette infrastructure nécessite sa reconstruction totale.

La réalisation d'un tel projet peut entamer, de façon significative, les ressources environnementales et les humains selon l'ampleur d'activités projetées et les milieux dans lesquels lesdites activités se réaliseront. Classé à la catégorie B, le projet DURQuaP est soumis à une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES), conformément aux dispositions du Décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009, fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social en République du Congo d'une part et aux politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale (BM), en particulier la PO 4.01 relative à l'évaluation environnementale.

### B. Brève description du projet

Les travaux de reconstruction du Marché domanial de Soukissa dans l'arrondissement 5, Ouénzé à Brazzaville consistent en :

- La démolition des stands et de la dalle de sol existants ;
- La construction du bâtiment principal (tous corps d'état) et d'ouvrages connexes ;
- L'exécution des travaux de voiries, réseaux divers et aménagement extérieur.

### D. Cadre institutionnel et juridique du projet

#### Cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel, onze structures ci-dessous sont impliquées dans la mise en œuvre du projet de reconstruction du Marché de Soukissa. Il s'agit des départements ministériels en charge de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire, des Grands Travaux ; du Tourisme et de l'Environnement ; de l'Énergie et Hydraulique ; des Mines et de la Géologie, de Construction, de l'Urbanisme et Habitat ; des Affaires Foncières et du Domaine Public ; de l'Intérieur et de la Décentralisation ; de la Santé et de Population ; de l'Équipement et Entretien Routier ; des Affaires Sociales ainsi que de la Promotion de la femme.

#### Cadre politique national

Sur le plan juridique, la République du Congo dispose des documents ci-après qui concernent la réalisation du présent projet :

- le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) ;
- le Schéma National d'Aménagement du Territoire ;
- le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;
- le Plan National de développement (PND)
- la Politique et Stratégie Nationale en matière d'Hygiène.

#### Cadre politique international

Les politiques opérationnelles de la Banque Mondiale applicables à ce projet sont :

- la PO4.01 relative à l'évaluation environnementale ;
- la PO4.12 portant sur la réinstallation involontaire ;
- la PO4.11 concernant les biens culturels.

#### Cadre légal et juridique national

La République du Congo dispose de plusieurs lois, textes et règlements concernant la gestion de l'environnement. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer :

- la Constitution du 06 Novembre 2015 ;
- la Loi-Cadre 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement et des lois sectorielles. Cette loi est complétée par les textes d'application ;
- la Loi n° 13-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'Eau ;
- le Décret 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures des études et notices d'impact environnemental et social en République du Congo ;
- l'Arrêté n° 4406/MTE/Cab du 1er avril 2014 fixant les conditions d'agrément pour la réalisation des évaluations environnementales.

Sont repris ci-dessous quelques textes (extraits du rapport final du CGES, 2014/PRQP) du DURQuaP) relatifs à la gestion environnementale et sociale et applicables au projet :

- la Loi N° 13-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'Eau ;
- le Décret N° 85/723 du 17/05/85 déterminant les conditions d'exploitation des carrières ;
- la Loi n°9-2004 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat.

### Cadre légal international

La République du Congo a ratifié plusieurs textes internationaux dans de nombreux domaines dont l'industrialisation, la gestion des déchets spéciaux et autres déchets, l'eau, les changements climatiques, la biodiversité. Elle n'a pas souscrit à ceux relatifs aux ressources énergétiques et minières ainsi qu'à l'urbanisation.

Analyse comparative de la réglementation congolaise et des politiques de la Banque Mondiale. L'analyse effectuée entre la réglementation congolaise en matière de l'environnement et les Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale a permis de noter qu'il existe une concordance entre la politique nationale sur les évaluations environnementales et les Politiques Opérationnelles de la BM sur l'évaluation environnementale ; la réinstallation involontaire ; les ressources culturelles physiques ; les consultations publiques. Toutefois, il est essentiel de relever qu'un renforcement des capacités (humaines, techniques, de gestion) devrait être fait au niveau de la Direction Générale de l'Environnement, afin que celle-ci joue pleinement son rôle.

### E. Brève description du site et des enjeux environnementaux et sociaux majeurs/ critiques du site et de l'aire d'influence du projet

#### Etat initial du site

Le site du projet est dans l'arrondissement 5, Ouénzé. Il connaît un climat tropical humide et chaud caractérisé par deux saisons. La température moyenne se situe autour de 21°C. Les précipitations moyennes annuelles varient entre 1300- 1400 mm. Son relief est en pente quasi-régulière dont la valeur numérique atteint plus de 2%. La nature du sol est sableuse ferrallitique et sensible à l'érosion. L'air du site est altéré par les poussières générées par diverses activités du marché et l'émission de polluants atmosphériques consécutifs à la circulation routière. La végétation et la flore d'antan ont été détruites lors de l'implantation des établissements humains. Quant à la faune du quartier, elle est composée des micro-organismes, vertébrés (lézards, oiseaux...) et invertébrés (papillons, etc.), ainsi que des animaux domestiques tels que : chiens, chats, moutons, cabris le plus souvent en divagation.

Les différentes constructions du marché existant sont en matériaux non durables et dans un état de délabrement avancé. Ce marché dispose des sanitaires non entretenus et manque de système adéquat de gestion de déchets, ce qui justifie la présence des tas d'ordures entreposées çà et là dans le site, rendant ainsi son aire insalubre. A cette insalubrité, s'ajoute la déficience de l'électricité qui assombrit certaines parties du marché, obligeant les vendeurs à occuper les artères plus éclairées aux alentours du site pour exercer leurs activités. Cet état de choses ne contribue guère à la création des conditions optimales de l'exercice du petit commerce dans ce marché.

#### F. Enjeux environnementaux et sociaux majeurs

Après analyse de l'état initial du site du projet, les enjeux environnementaux et sociaux s'y rapportant se résument en (aux):

#### Enjeux négatifs

- la dégradation du milieu biophysique (eau, air, sol, flore, faune);
- les conflits sociaux.

#### Enjeux positifs

- la création de 150 emplois temporaires;
- la génération des revenus;
- le développement du commerce local;
- l'amélioration d'accès des populations de Soukissa aux services que rendra le marché une fois construit;
- la réduction de la pauvreté et des risques sur la santé.



## G. Critiques du site et de l'aire d'influence du sous-projet

### L'aire du sous-projet fait face:

-à la pollution sonore consécutive aux divers bruits inhérents à la tenue du marché;  
-aux débordements des eaux pluviales du fait de mauvaises conditions d'assainissement d'une part et de l'écroulement d'une partie de toiture des stands d'autre part;

La zone d'influence du sous-projet est insalubre (présence de déchets urbains sur les rues, de décharges incontrôlées, pollution de l'air par les diverses activités humaines, etc.). En dépit de la dégradation avancée de l'état de l'environnement de la zone du sous-projet, elle continue à servir encore de support aux différentes activités du marché.

## H. Impacts environnementaux et sociaux

### Impacts positifs

Parmi les impacts positifs que la mise en œuvre du projet générera, on peut citer :

- la création de 150 emplois temporaires;
- l'augmentation des revenus des vendeurs et le développement du petit commerce;
- l'implication des sociétés locales (dans la sécurisation du marché, la collecte de déchets après la pré-collecte assurée par le comité du marché);
- l'amélioration de conditions d'accès aux infrastructures du marché pour les populations riveraines et environnantes;
- l'amélioration des conditions sanitaires du marché;
- la prise en charge d'enfants portés par des mères vendeuses;
- l'amélioration des conditions d'exercice du commerce au marché;
- la prise en charge en cas de maladie;
- l'amélioration du paysage et du cadre de vie;
- la maîtrise des cas des vols et d'incendie;
- l'éclairage de tous les stands du marché;
- la maîtrise de la gestion rationnelle de déchets du marché

### Impacts négatifs

#### En ce qui concerne les impacts négatifs du projet, on peut relever :

- l'augmentation de matières particulaires (poussières) et l'émission de gaz à effet de serre;
- les nuisances sonores et olfactives;
- les risques de pollution des sols et des eaux;
- la réduction temporaire des revenus du commerce de 1156 vendeurs;
- les risques de transmission de maladies (IST et VIH-SIDA) et de pratiques de violences basées sur le genre (VBG);
- les risques d'inondation du marché au cas où les ouvrages d'évacuation d'eaux pluviales ne sont pas aménagés;
- les risques d'accidents et sur la santé;
- les conflits sociaux;
- la perturbation d'activités commerciales situées à proximité du site du marché
- l'occupation temporaire par les marchands, des ruelles et avenues pour l'exercice de vente;
- l'interdiction temporaire de circulation dans les ruelles et avenues occupées par les marchands;
- la perturbation dans la fourniture des services des réseaux de concessionnaires (LCDE, E<sup>2</sup>C);
- l'augmentation des frais de taxes d'étalages;

## I. Plan de Gestion Environnementale et Sociale

### Mesures de bonification

Comme mesures de bonification des impacts positifs du sous-projet sur l'environnement, il est recommandé :

- le recrutement de la main d'œuvre dans la zone du sous-projet;
- l'aménagement des aires pour la vente de repas favorisant le développement des activités génératrices des revenus;
- la mise à contribution d'Averda dans le ramassage de déchets du marché et d'une des sociétés de gardiennage;
- la construction des voiries autour du marché pour améliorer l'accessibilité aux infrastructures reconstruites;
- l'entretien permanent des sanitaires;
- la bonne gestion de la garderie d'enfants et le paiement des frais de prise en charge des enfants portés par des mères vendeuses;

- la gestion rationnelle du poste de santé du marché;
- l'entretien du marché et ses alentours;
- la sécurité assurée par une société de gardiennage privée;
- la gestion rationnelle du marché (déchets, étalages, caniveaux, maintenance de l'électricité);
- la sensibilisation des vendeurs à la bonne gestion des infrastructures du marché et à leur salubrité.

Toutes ces mesures doivent être accompagnées de l'implication véritable des COLODE, des autorités locales et des groupes d'intérêt dans la mise en œuvre du projet, en tenant compte du genre.

### Mesures d'atténuation

#### Les mesures d'atténuation seront entre autres :

- l'arrosage des voies et du site de travaux;
- le respect des heures de travail et utilisation des engins à bruit réduit;
- le stockage des produits chimiques sur des aires imperméabilisées, l'entretien des engins limité à des aires définies pour cet usage, la collecte, le stockage temporaire et l'élimination des déchets du chantier et du marché dans les conditions acceptables pour l'environnement;
- l'occupation des rues Télé, Lampadaire et Ntokama pour abriter provisoirement le marché, en y apportant des aménagements : tables, tentes avec bâches, latrines amovibles, aménagement des voies retenues avec notamment compactage du sol;
- la sensibilisation du personnel du chantier aux IST et VIH-SIDA et sur les VBG;
- l'aménagement des ouvrages d'évacuation d'eaux pluviales;
- le respect des consignes de sécurité lors de travaux;
- le paiement des indemnités compensatoires des 742 biens affectés, 117 personnes vulnérables et 718 exploitants des places d'affaires.
- la continuité de l'exercice des activités commerciales pendant la réalisation du projet;
- l'aménagement des couloirs de passage pour faciliter le déplacement des riverains;
- le déplacement de différents réseaux avant les travaux de construction du marché avec la participation des concessionnaires et des autorités locales;
- le maintien des frais des taxes d'étalages actuels.

### Critères de gestion

- Observer l'évolution des composantes environnementales et sociales du sous-projet et vérifier ou tester si leurs caractéristiques correspondent aux normes fixées;
- Vérifier si la surveillance environnementale et sociale de travaux aura été réalisée avec toute la rigueur requise;
- Déterminer le rendement de mesures d'atténuation réalisées afin d'évaluer l'efficacité et éventuellement proposer d'autres mesures alternatives si cela s'avère nécessaire;
- Responsabiliser le COLODE à long terme quant au fonctionnement du marché;
- Identifier et évaluer les paramètres devant faire l'objet d'un contrôle et d'un suivi à long terme.

Les clauses environnementales, d'Hygiène et de Sécurité que le DURQuaP intégrera dans les contrats de travaux et auxquelles il y veillera, sont notamment celles relatives à la gestion des produits pétroliers et autres contaminants, des déchets solides et liquides des chantiers; aux mesures pour la circulation des engins; à la prévention des IST/VIH-SIDA et des VBG, EAS et HS; à la protection contre la pollution sonore.

### Les indicateurs principaux de mise en œuvre du PGES sont notamment :

- Volume de déchets et de débris issus de la démolition évacués;
- Nombre d'emplois créés;
- Évolution du degré de pollution de l'air, du sol et de l'eau;
- Nombre de cas de maladies enregistrées pendant les travaux;
- Volume de terres foisonnées déplacées;

### Mécanisme de gestion des plaintes

Le mécanisme de gestion des plaintes se fera conformément aux dispositions prescrites dans le MGP du DURQuaP.

Cadre institutionnel de mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du PGES du présent sous-projet se fera dans le cadre institutionnel ci-après :

- Le Maître d'Ouvrage : Mairie de Brazzaville;



- Le Maître d’Ouvrage Délégué : Ministère de l’Aménagement, de l’Équipement du Territoire, des Grands Travaux via la Délégation Générale des Grands Travaux ;
- Le Maître d’œuvre : Bureau de contrôle avec un responsable Environnement en son sein ;
- L’Entreprise de construction avec un Responsable Environnement pour la mise en œuvre des mesures préconisées ;
- La Direction en charge de l’Environnement de la Mairie de Brazzaville ;
- La Direction Générale de l’Environnement (DGE) ;
- La Cellule d’Exécution (CE) du DURQuaP, pour le suivi environnemental du sous-projet.

La mise en œuvre du PGES ainsi que des plans d’accompagnement se fera conformément à la législation congolaise en la matière et aux politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale.

Coût estimatif de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales  
Le coût estimatif de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales s’élève à 57.696.000 FCFA. Ils ne prennent pas en compte le coût lié à l’indemnisation de 742 biens affectés, de 1156 vendeurs à déplacer temporairement, de 117 personnes vulnérables et de 718 exploitants des places d’affaires et évalué à 440.090.134,00 FCFA, ni celui d’éventuels déplacements des réseaux de la LCDE, E<sup>2</sup>C ou Congo Télécom.

#### Les coûts des mesures préconisées sont repris au tableau ci-dessous

##### Coût des mesures environnementales et sociales

| N°                | Désignation   | Coût total en FCFA   |
|-------------------|---|----------------------|
| 1.                | Information, sensibilisation des populations            | 11.303.848,36        |
| 2.                | Mise en œuvre des mesures environnementales et sociales | 39.128.524,00        |
| 3.                | Renforcement des capacités des acteurs impliqués        | 4.173.627,64         |
| 4.                | Assistance DGE  | 3.000.000,00         |
| <b>Cout total</b> |   | <b>57.696.000,00</b> |

Source : CAERD, 2019.

#### J. Consultations du public

Les enquêtes et consultations publiques ont été réalisées, conformément au Décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d’application, le contenu et les procédures de l’étude et de la Notice d’Impact Environnemental et Social (NIES) d’une part, et selon la PO 4.01 de la Banque Mondiale, relative à l’évaluation environnementale d’autre part, à travers des séances de travail avec les autorités politiques (Représentant du Secrétaire Général de la Préfecture, Maire de l’Arrondissement 5, Ouénzé), les représentants des administrations décentralisées (Environnement, Travaux Publics et Entretien Routier, Construction, genre, Protection civile, etc.), les concessionnaires de réseaux (LCDE, E<sup>2</sup>C), ainsi que des réunions d’information et d’échange avec les populations riveraines du quartier Soukissa (Arrondissement 5-Ouénzé) sous la forme de focus group.

Les principales préoccupations des différentes parties prenantes, se résument ainsi que suit :

• **Autorités politiques et administratives** : soucieuses de l’amélioration des conditions de vie de leurs administrés, les autorités pensent que le présent sous-projet est une opportunité en vue de répondre aux attentes des populations, en leur offrant des infrastructures municipales de bonne qualité. L’exécution de ce sous-projet est une occasion d’offrir aux jeunes des emplois temporaires et l’opportunité de se spécialiser dans un des métiers du bâtiment qui cadre avec le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

• **Populations riveraines et vendeurs** : la construction du Marché de Soukissa leur permettra de sortir de la précarité dans laquelle elles sont restées longtemps plongées avec de maux comme difficulté d’accès aux infrastructures et services de base de qualité, faible développement économique de leurs quartiers.

Il ressort de ces consultations publiques que le sous-projet de reconstruction du Marché domaniale de Soukissa a fait l’objet d’une adhésion de toutes les couches de la population et des autorités politico-administratives, car il est une opportunité de développement du quartier Soukissa.

#### K Considérations sur le covid-19 à prendre en compte dans le cadre des travaux de reconstruction du marché de Soukissa

Le DURQuaP doit s’assurer (i) de prendre des précautions adéquates dans son unité et lors des travaux de construction du marché pour prévenir ou minimiser la pandémie de COVID-19, et (ii) identifier ce qu’il faut faire en cas de contamination d’un employé.

Le contractant devrait identifier des mesures pour faire face à la situation du COVID-19. Les problèmes énoncés ci-dessous comprennent un certain nombre qui représentent une bonne gestion attendue du lieu de travail, mais sont particulièrement pertinents pour préparer la réponse du projet à COVID-19

• **Évaluation des caractéristiques de la main d’œuvre** : l’évaluation de ces différents aspects de la main-d’œuvre aidera à identifier les mesures d’atténuation appropriées ;

• **Entrée/Sortie sur le lieu de travail et contrôles de début des travaux** : l’entrée / sortie sur le chantier doit être contrôlée et documentée pour les travailleurs et les autres parties, y compris le personnel de soutien et les fournisseurs ;

• **Hygiène générale** : les exigences en matière d’hygiène générale devraient être communiquées et contrôlées ;

• **Nettoyage et élimination des déchets** : effectuer un nettoyage régulier et complet de toutes les installations du site, y compris les bureaux, les logements, les cantines et les espaces communs. Revoir les protocoles de nettoyage des principaux équipements de construction (en particulier s’ils sont utilisés par différents travailleurs) ;

• **Réglage des pratiques de travail** : envisagez de modifier les processus de travail et les horaires pour réduire ou minimiser les contacts entre les travailleurs, en reconnaissant que cela est susceptible d’avoir un impact sur le calendrier du projet ;

• **Services médicaux et autres locaux** : compte tenu de la portée limitée des services médicaux du projet, le projet devra peut-être référer les travailleurs malades aux services médicaux locaux ;

• **Instances ou diffusion du virus** : Le chantier devrait définir les procédures fondées sur les risques à suivre, avec des approches différenciées en fonction de la gravité des cas (légère, modérée, sévère, critique) et des facteurs de risque (tels que l’âge, l’hypertension, le diabète) (pour plus d’informations, voir les directives provisoires de l’OMS sur considérations opérationnelles pour la prise en charge des cas de COVID-19 dans un établissement de santé et dans la communauté) ;

• **Continuité des fournitures et des activités du projet** : lorsque COVID-19 se produit, sur le site du

• **chantier ou dans la communauté**, l’accès au site du projet peut être restreint et le mouvement des fournitures peut être affecté ;

• **Formation et communication avec les travailleurs** : les travailleurs doivent avoir régulièrement la possibilité de comprendre leur situation et la meilleure façon de se protéger eux-mêmes, leur famille et la communauté. Ils doivent être informés des procédures mises en place par le projet et de leurs propres responsabilités dans leur mise en œuvre ;

• **Communication et contact avec la communauté** : les relations avec la communauté doivent être gérées avec soin, en mettant l’accent sur les mesures mises en œuvre pour protéger les travailleurs et la communauté.



## DONATION

# Béline Ayessa octroie des kits sanitaires au service de psychiatrie du CHU-B

La cérémonie de remise de ces kits sanitaires pour lutter contre le coronavirus a eu lieu, le 21 mai, au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B).

La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, est venue de nouveau au secours au service de psychiatrie du CHU-B. «Aujourd'hui, c'est un grand plaisir pour le personnel du service de psychiatrie du CHU-B de pouvoir assister à cette cérémonie de réception du don venant de Béline Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Permettez-nous de

**«Aujourd'hui, c'est un grand plaisir pour le personnel du service de psychiatrie du CHU-B de pouvoir assister à cette cérémonie de réception du don venant de Béline Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Permettez-nous de rendre un hommage mérité à cette grande dame et ses collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour appuyer le gouvernement en venant apporter son soutien moral et matériel aux patients souffrant des affections mentales»**



Béline Ayessa présentant les différents dons au personnel du centre psychiatrique

endre un hommage mérité à cette grande dame et ses collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour appuyer le gouvernement en venant apporter son soutien moral et matériel aux patients souffrant

des affections mentales», a déclaré le Dr Paul Gandou, chef par intérim du service psychiatrie du CHU-B.

Pour la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, c'est plus qu'une

responsabilité, sinon qu'un devoir d'y être de nouveau. Depuis le 18 mai, le gouvernement a décrété le déconfinement progressif. Déconfinement ne veut pas dire arrêt de la maladie, a indiqué Béline

da Ayessa. La pandémie est toujours là, elle continue à faire des victimes. Il faut donc s'entourer de la plus grande prudence, a-t-elle poursuivie. «Ici, nous sommes au centre psychiatrique de Brazzaville qui interne des personnes dites malades mentales. Avec le déconfinement, il leur est autorisé d'accueillir de la famille, des amis, leurs proches. Et pour cela, ils doivent être protégés», a signifié Béline Ayessa.

A cet effet, elle a apporté dans sa gibecière des kits sanitaires pour permettre aux malades, aux gardes-malades, au personnel soignant de se protéger et de continuer à respecter les mesures barrières. C'est la première arme pour lutter contre le coronavirus. «Nous ne nous sommes pas arrêtés là, nous avons pensé aussi à aménager toute une salle de connexion télévisuelle pour permettre à tous d'être au fait de l'actualité. C'est une manière pour eux de suivre l'évolution et la gestion de la pandémie sur le plan national et international», a indiqué la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

**Bruno Okokana**

## RÉFLEXION

## La folie des grandeurs ...

Que la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, la Russie s'affrontent de mille et une façons sur le plan économique, financier, diplomatique, technique, scientifique n'a rien d'étonnant, ni d'ailleurs de choquant. Etant les plus puissantes nations sur le globe du temps présent, elles s'efforcent naturellement de défendre par tous les moyens leurs intérêts et, surtout, d'affirmer leur influence à l'échelle planétaire dans le moment historique que nous vivons où les rapports de force stratégiques se modifient en profondeur.

Mais que ces mêmes puissances se lancent simultanément dans une nouvelle course aux armements aussi ruineuse que dangereuse pour l'ensemble de la communauté mondiale témoigne d'un manque de discernement au plus haut niveau

de ces Etats qui laisse augurer mal, très mal de l'avenir. D'une part, en effet, cette course ne peut que déboucher à plus ou moins long terme sur des affrontements militaires dont le pire sortira inévitablement ; d'autre part elle détourne vers des actions aussi dangereuses que ruineuses les sommes considérables que la lutte contre les pandémies en cours ou à venir, l'aggravation continue du dérèglement climatique, l'accroissement de la misère dans de nombreux pays du Tiers-monde, la montée des extrémismes de toute nature permettraient sinon d'empêcher du moins de réduire.

D'aucuns, dans les cercles du pouvoir concernés, diront ou penseront que ce sont précisément les dérives citées ici qui conduisent aujourd'hui les « Grands » de ce monde à renforcer leur puissance militaire en concentrant une bonne partie de

leurs capacités financières sur l'acquisition de nouvelles armes de destruction massive. Peut-être en effet, mais l'Histoire des derniers siècles est là pour démontrer que de tels comportements débouchent inévitablement tôt ou tard sur des conflits de grande ampleur que paient de leur vies des millions, des dizaines, des centaines de millions d'êtres humains. Et c'est très précisément ce qui se prépare sous nos yeux.

Quitte à nous répéter une fois encore disons donc sans l'ombre d'un doute que dans le contexte pour le moins inquiétant provoqué par l'affrontement encore indirect des grandes puissances, il est urgent que la voix de la raison se fasse entendre clairement. La voix de la raison, c'est-à-dire, un appel général que la communauté humaine adresserait aux nations qui se lancent présentement dans la nouvelle course aux

armements dont le proche espace sera l'un des principaux objectifs avec toutes les menaces que cela fera peser sur la planète tout entière.

La communauté mondiale comptant près de deux cents nations dont moins d'une dizaine se lancent dans cette course poursuite vers l'abîme, il ne devrait pas être très difficile de faire bouger l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle oblige son Conseil de sécurité, que dominant pour l'instant les puissances détentrices de l'arme nucléaire, à regarder la vérité en face. Non seulement il y a urgence mais en plus c'est bien l'avenir de l'espèce humaine tout entière qui se joue.

Calmer la folie des grandeurs des puissants de ce temps est manifestement un impératif catégorique pour la communauté internationale tout entière.

**Jean-Paul Pigasse**